



SM le Roi félicite la présidente de la République de l'Inde à l'occasion de la fête nationale de son pays

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations à la présidente de la République de l'Inde, Mme Droupadi Murmu, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

Dans ce message, SM le Roi exprime en Son nom et en celui du peuple marocain, Ses plus chaleureuses félicitations et Ses sincères vœux à Mme Droupadi Murmu et de davantage de progrès et de prospérité au peuple indien.

Le Souverain saisit cette occasion pour faire part de Son estime des relations distinguées, frappées du sceau de l'amitié solide et de la considération mutuelle unissant le Royaume du Maroc et la République de l'Inde, réaffirmant Sa ferme détermination à continuer à œuvrer de concert avec Mme Droupadi Murmu en vue de consolider l'action commune et de hisser la coopération bilatérale étroite au niveau des aspirations des deux peuples amis.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

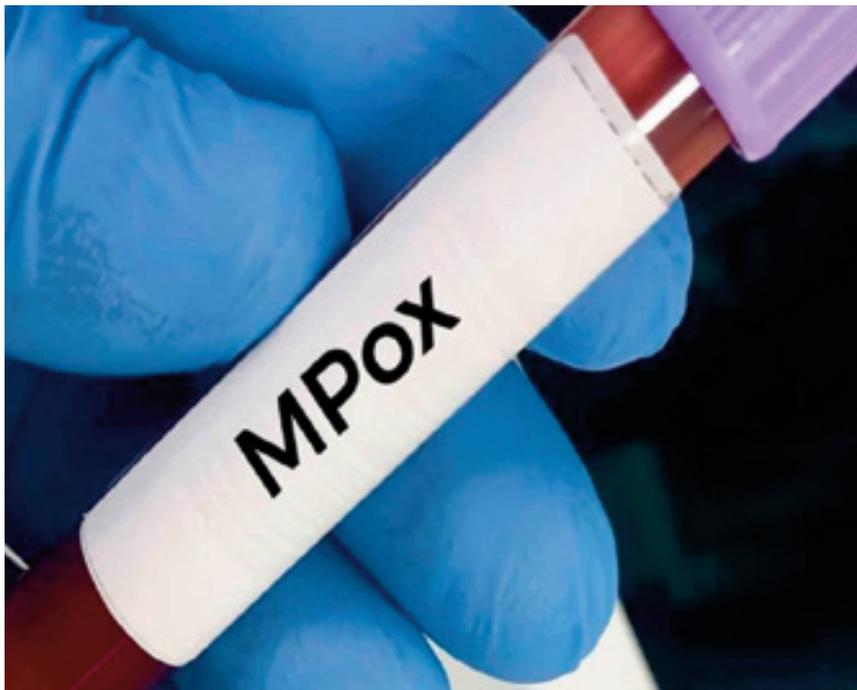
Prix: 4 DH N°: 10292

Samedi/Dimanche 17-18 Août 2024

*La variole du singe inquiète de par le monde
Le Maroc intensifie sa vigilance*

S.O.S MPOX

*Ministre et comité scientifique se penchent sur
les risques éventuels et les mesures à prendre*



Page 3

*Dans sa lutte contre la fraude
à la nationalité ivoirienne*

Abidjan instaure un visa
pour ses ressortissants en
partance vers le Maroc

Page 4

Funérailles de la regrettée Rachida Lachguar, sœur du Premier secrétaire



Les funérailles de la regrettée Rachida Lachguar, sœur du Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, ont eu lieu mercredi au cimetière Chouhada à Rabat, et ce en présence de la famille de la défunte et d'un grand nombre de militants et de citoyens.

Puisse Dieu avoir l'âme de la défunte en Sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.

Représentant SM le Roi à la commémoration du 80^{ème} anniversaire du Débarquement de Provence

Le chef du gouvernement reçu par le Président français



Le Président de la République française, M. Emmanuel Macron, a reçu, jeudi à Saint-Raphaël, le Chef du Gouvernement, Aziz Akhannouch, qui a représenté Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à la cérémonie de commémoration du 80^{ème} anniversaire du Débarquement de Provence.

Dans une déclaration à la presse, M. Akhannouch a souligné que cette cérémonie a été l'occasion de rendre hommage aux soldats du continent africain, parmi lesquels de nombreux Marocains qui ont combattu aux côtés des Alliés pour la Liberté de la France.

«Ma présence à cette cérémonie, représentant Sa Majesté le Roi, est d'autant plus significative que de nombreux vaillants soldats marocains ont participé aux côtés de leurs frères d'armes français et africains, à la libération de la France lors de la Seconde guerre mondiale», a ajouté le Chef du Gouvernement.

Lors de la séquence mémorielle de cette commémoration, qui s'est déroulée à la nécropole nationale de Boulouris à Saint-Raphaël, un hommage a été rendu aux 350.000 hommes qui ont débarqué le 15 août 1944 en Provence.

Un vétéran marocain de la Seconde Guerre mondiale et du conflit d'Indochine fait Chevalier de la Légion d'honneur

Larbi Jawa, 98 ans, vétéran marocain de la Seconde Guerre mondiale et du conflit d'Indochine, a été fait, jeudi, Chevalier de la Légion d'honneur par le Président de la République française, Emmanuel Macron.

"Monsieur Larbi Jawa, au nom de la République française, je vous fais Chevalier de la Légion d'honneur", a déclaré le Président Macron lors de la cérémonie de décoration, organisée à la nécropole nationale de Boulouris à Saint-Raphaël, à l'occasion de la commémoration du 80^{ème} anniversaire du Débarquement de Provence.

Il était accompagné lors de cette cérémonie de son frère d'armes Abdellah Jaber, 103 ans, décoré en 2014 de la Légion d'honneur. "Je suis très fier et profondément honoré de recevoir cette décoration. Nous l'avons amplement méritée," a déclaré M. Jawa à la MAP. "Nous avons traversé bien des épreuves pour l'obtenir", a-t-il ajouté.

Cette séquence mémorielle s'est déroulée en présence de chefs d'État et de gouvernement de pays ayant combattu auprès des Alliés pour la libération de la France lors de la Seconde Guerre mondiale (39-45), dont le Chef du Gouvernement, Aziz Akhannouch, qui a représenté Sa Majesté le Roi Mohammed



VI à cette cérémonie.

Natif de Khénifra, Larbi Jawa s'était engagé le 4 février 1943 à l'âge de 18 ans. Dès décembre de la même année, il participe à la dure campagne d'Italie où il s'illustre à Monte Cassino, faisant preuve d'un sang-froid et d'un courage remarquables, qui seront récompensés par une citation à l'ordre de la brigade.

A l'issue de la Seconde Guerre Mondiale et à compter du 14 juin 1950, il se réengage au sein du 6^{ème} Régiment de Tirailleurs Marocains et participe deux fois à la Guerre d'Indochine. Au cours des terribles combats de la RC4, il est grièvement blessé dans la région de Dong-Khé, continuant malgré tout à assurer ses missions. Il repart ensuite pour un 2^{ème} séjour en Indochine du 7 juin 1953 au 22 juin 1955.

Promu Sergent le 1^{er} avril 1955, Larbi Jawa termine son service en 1956 et retourne dans sa ville natale.

Célébration à Marrakech du 71^{ème} anniversaire de la Manifestation du Mechouar

Un important rassemblement a eu lieu, jeudi à Marrakech, pour célébrer le 71^{ème} anniversaire de la manifestation du Mechouar (15 août 1953), une étape phare dans le cadre de la lutte nationale pour le recouvrement de l'indépendance.

Cet événement, organisé par le Haut-commissariat aux anciens résistants et membres de l'Armée de libération en coordination avec la Wilaya de la région Marrakech-Safi et les Conseils communaux de Marrakech et Mechouar-Kasbah, a été présidé par le Haut-commissaire aux anciens résistants et anciens membres de l'Armée de libération, Mustapha El Ktiri. La manifestation du Mechouar constitue une étape cruciale dans le processus de lutte nationale, caractérisé par une symbiose parfaite entre le Glorieux Trône Alaouite et le peuple marocain.

Cette manifestation fut la première étincelle ayant déclenché les épopées de la Révolution du Roi et du peuple, et qui s'est propagée à travers les différentes ré-

gions du Royaume suite à la tentative d'introniser le sultan fantôme Ibn Arafa, a souligné, à cette occasion, M. El Ktiri.

Il a, à cet égard, affirmé que cet événement reflète la bravoure des manifestants, qui se sont levés pour affirmer leur attachement au Sultan légitime Feu SM Mohammed V et pour rejeter les intentions de l'occupant ainsi que ses tentatives d'installer sa marionnette « Ibn Arafa ».

La manifestation du Mechouar, a-t-il poursuivi, a perturbé les plans de l'occupant,

surpris par l'ampleur de la mobilisation populaire contre toute tentative de nuire aux valeurs et aux principes sacrés du pays.

Et de soutenir que la famille de la résistance et de l'armée de libération, guidée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, reste engagée

dans la défense des valeurs nationales et de l'intégrité territoriale.

Le rassemblement a été rythmé par des discours et des témoignages qui ont souligné l'importance de cet événement national et son rôle crucial dans la lutte pour la restauration de l'indépendance et de la souveraineté. A l'issue de ce rassemblement, des distinctions ont été décernées à plusieurs membres de la résistance ainsi qu'à d'anciens membres de l'Armée de libération originaires de cette région du Royaume, en reconnaissance de leur dévouement et de leurs sacrifices importants pour la défense des valeurs sacrées et des principes fondamentaux de la nation.

En parallèle, le Haut-commissariat aux anciens résistants et anciens membres de l'armée de libération a procédé à l'octroi d'aides financières aux membres de la famille de la résistance ainsi qu'à d'anciens membres de l'armée de libération, et a accordé des aides supplémentaires dans le cadre d'une assistance sociale.



*La variole du singe inquiète de par le monde
Le Maroc intensifie sa vigilance*

S.O.S MPOX



Sous la menace persistante de nouvelles crises sanitaires, le Maroc intensifie sa vigilance. Vendredi, le ministre de la Santé, Khalid Aït Taleb, a convoqué le comité scientifique pour un examen approfondi de la situation épidémique liée à la variole du singe (MPox). Cette réunion s'inscrit dans le cadre d'une stratégie préventive continue visant à assurer la sécurité sanitaire du pays. L'efficacité du système de surveillance et les protocoles de traitement ont été au cœur des discussions. L'objectif étant d'assurer une réponse rapide et adaptée à toute évolution de l'épidémie. Si la situation globale semble aujourd'hui sous contrôle, il n'en reste pas moins que le spectre de la variole du singe impose une vigilance sans faille.

Le système de surveillance épidémiologique marocain s'appuie sur un dispositif complexe et sophistiqué, qui a fait ses preuves en matière de détection précoce des cas importés. Ce mécanisme, fruit de plusieurs années de perfectionnement, permet une intervention rapide, limitant ainsi la propagation de l'épidémie. Le ministre Aït Taleb a insisté sur la nécessité de renforcer ce système, en harmonie avec les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Selon lui, un tel renforcement passe par une mise à jour constante des protocoles, des outils et des techniques utilisées.

L'un des points d'orgue de cette réu-

nion fut la discussion autour du protocole de traitement actuellement en vigueur au Maroc. Salué pour son efficacité, ce protocole a permis de traiter les cas recensés avec succès, sans complications majeures. C'est, en effet, le résultat d'une approche méthodique et rigoureuse, où chaque étape du traitement est soigneusement calibrée pour maximiser les chances de guérison tout en minimisant les risques pour les patients.

Khalid Aït Taleb a souligné l'importance de respecter strictement les mesures thérapeutiques prescrites et de veiller à ce que tout le matériel médical nécessaire soit disponible en quantité suffisante. Chaque détail est crucial pour faire face à une maladie qui, bien que

contrôlable, n'en demeure pas moins redoutable.

Au-delà du traitement, la prévention reste le maître-mot de la stratégie marocaine. La réunion a ainsi mis l'accent sur la nécessité de renforcer les efforts de sensibilisation auprès du grand public. La diffusion d'informations précises, fondées sur des données scientifiques, est essentielle pour limiter la propagation de l'infection. A cet égard, le ministre a appelé à une mobilisation générale des canaux de communication, tant au sein du secteur de la santé que parmi les médias, afin d'assurer une coordination efficace et une réponse rapide à toute évolution de la situation épidémique.

La communication ne se limite pas à informer, elle vise également à rassurer. En période de crise, il est crucial de maintenir un lien de confiance entre les autorités sanitaires et la population. C'est pourquoi le ministère de la Santé et de la Protection sociale a renouvelé son appel à la responsabilité collective. Chacun, par son comportement, peut contribuer à la lutte contre la propagation de MPox. Respecter les recommandations sanitaires, se fier aux sources officielles d'information, éviter la diffusion de rumeurs infondées : tels sont les actes citoyens que le gouvernement exhorte les Marocains à adopter.

Le Maroc ne mène pas cette bataille seul. Khalid Aït Taleb a réaffirmé l'engagement du ministère à travailler en étroite collaboration avec divers parte-

naires, tant nationaux qu'internationaux. Cette coopération est indispensable pour assurer une protection optimale de la santé publique. Elle permet de partager les connaissances, de bénéficier des dernières avancées scientifiques et de coordonner les efforts pour une réponse globale et cohérente face à l'épidémie.

En outre, cette solidarité internationale renforce la position du Maroc sur la scène mondiale en tant que modèle de bonne gouvernance sanitaire. Par son action concertée et ses choix éclairés, le Royaume démontre qu'il est possible de conjurer rigueur, efficacité et humanité dans la gestion d'une crise sanitaire.

Pour conclure, cette réunion présidée par le ministre de la Santé marque une nouvelle étape dans l'engagement du Maroc à combattre la variole du singe. Avec un système de surveillance affûté, un protocole de traitement rigoureusement appliqué et une communication claire et responsable, le Royaume s'érige en rempart contre l'épidémie. Mais cette lutte n'est pas seulement celle du gouvernement ; elle est l'affaire de tous. La vigilance, la solidarité et le respect des directives sanitaires sont les meilleurs atouts pour que le Maroc puisse continuer à se protéger efficacement contre cette menace.

L'avenir reste incertain, mais une chose est sûre : le Royaume est prêt, plus que jamais, à faire face à toute éventualité avec sérénité et détermination.

Mehdi Ouassat



Ministre et comité scientifique se penchent sur les risques éventuels et les mesures à prendre

Dans sa lutte contre la fraude à la nationalité ivoirienne

Abidjan instaure un visa pour ses ressortissants en partance vers le Maroc



Le voyage entre la Côte d'Ivoire et le Maroc nécessitera désormais un visa. Une mesure expérimentale de deux ans qui ne s'appliquera pas aux Marocains désireux de se rendre à ce pays, précise un communiqué de l'ambassade de la République ivoirienne au Maroc. A noter que le gouvernement ivoirien a déjà engagé des discussions avec la Tunisie et le Maroc pour instaurer un visa d'entrée entre Abidjan et ces deux pays. Mais pourquoi une telle mesure a-t-elle été prise ?

Fraude

Pour les autorités ivoiriennes, il s'agit avant tout d'une réponse administrative visant à lutter contre la fraude à la nationalité, un problème qui a émergé en 2023 et concerné près de 120.000 passeports ivoiriens, selon des sources non officielles. Parmi ceux-ci, environ 25.000 ont été récupérés, incluant 10.000 citoyens nigériens, 8.000 Syriens, des Libanais, et des individus d'autres nationalités, dont des Marocains.

A noter à ce propos que le président Alassane Ouattara a exprimé en octobre 2023 son engagement à mettre fin à ces pratiques frauduleuses et à garantir que les passeports ivoiriens demeurent fiables et dignes de confiance. Tout en indiquant que la Côte d'Ivoire entre ainsi dans une nouvelle phase de vigilance accrue pour protéger son identité nationale et sa sécurité.

De son côté, le ministre ivoirien de l'Intérieur, Vagondo Diomandé, lors d'une conférence de presse tenue en octobre 2023 à Abidjan, a exprimé sa profonde indignation face à "une situation qui risque de ternir l'image de notre pays." Il a contesté les chiffres avancés par Frontex et l'OIM, qui font état de respectivement 14.000 et 12.500 Ivoiriens parmi les exiliés ayant débarqué en Europe en septembre de la même année. Selon le ministre, ces "accusations

portées contre notre pays" reposent uniquement sur les déclarations des migrants enregistrées par les services d'immigration italiens, sans que des vérifications n'aient été effectuées en collaboration avec les autorités ivoiriennes, comme le prévoit l'accord multilatéral signé avec l'Union européenne. Pour lui, de nombreux migrants se déclarent Ivoiriens alors qu'ils sont en réalité d'une autre nationalité.

Pour soutenir ses propos, M. Diomandé a énuméré les initiatives du gouvernement ivoirien pour lutter contre l'immigration clandestine, incluant l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations, des accords avec l'Europe, le renforcement des mesures de contrôle aux frontières, le démantèlement de réseaux de trafic, ainsi que l'envoi de missions d'identification dans les pays européens "chaque fois que cela s'est avéré nécessaire," avec une mission prévue prochainement à Lampedusa. Selon lui, lors des précédentes missions d'identification, la nationalité ivoirienne n'a été confirmée que pour

moins de 15% des demandeurs d'asile "présûmés ivoiriens" entre 2009 et 2018.

A rappeler, cependant, que cette question de fraude ne date pas de 2023. Un rapport de l'OIM sur le profil migratoire de la Côte d'Ivoire, établi en 2017, révèle que le gouvernement ivoirien a déjà contesté en 2017 les chiffres avancés par l'ambassadeur de l'Italie en Côte d'Ivoire qui a fait état de l'arrivée de 13.000 immigrés ivoiriens sur les côtes italiennes au cours de la période allant du 1er au 31 décembre 2016. « Face à ce chiffre alarmant, le gouvernement ivoirien, après avoir dépêché une mission, a relevé une contradiction. Selon son porte-parole, sur les 13.000 présumés ivoiriens en Italie, seulement 2.000 ont pu prouver leur identité ivoirienne. Dans cette hypothèse, si de plus en plus de jeunes migrants transitent par le territoire ivoirien pour regagner l'Europe, c'est bien parce que le pays compte aujourd'hui des réseaux de passeurs très bien organisés. Selon des informations de «SOS migration clandestine» recoupées avec les analyses de la Direction des Ivoiriens de l'extérieur, ces réseaux sont tellement efficaces que des migrants viennent des pays de l'Afrique de l'Ouest et même de l'Afrique Centrale pour bénéficier de leurs services. La filière la plus juteuse et la plus utilisée au départ de la Côte d'Ivoire est le trajet Daloa-Tripoli via Agadez (Niger). La ville de Daloa, capitale de la région du Haut-Sassandra dans le Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire, est le point de départ de nombreux migrants irréguliers qui rêvent de rallier l'Europe à partir des côtes libyennes ».

Espoir

Une autre explication concernant l'instauration de cette mesure a été avancée par l'ethnologue Léo Montaz, qui a déclaré au journal Le Monde : «Jusqu'au coup d'État de janvier 2022

au Burkina Faso, certaines filières utilisaient des cartes d'identité ivoiriennes volées. Les migrants qui les présentaient prétendaient être des victimes de la crise ivoirienne survenue entre 2002 et 2011. De nombreux non-Ivoiriens se faisaient passer pour des Ivoiriens, ce qui pouvait fonctionner dans la première moitié des années 2010... Mais cela a perdu de son sens aujourd'hui, d'autant plus que la célèbre "filière de Daloa" [ville ivoirienne autrefois considérée comme un hub de l'immigration clandestine vers l'Europe] a été démantelée en 2018.»

Le journal Le Monde évoque également «l'espoir» comme un facteur possible expliquant l'instauration d'un visa. En effet, de nombreux migrants en situation irrégulière préfèrent être rapatriés en Côte d'Ivoire, moteur économique de la sous-région, plutôt que dans leur pays d'origine. Interrogé à ce sujet le 28 septembre, le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, a rappelé que la Côte d'Ivoire est «un pays de transit» où un quart de la population est d'origine étrangère. De nombreux immigrés de la région y travaillent en attendant de réunir suffisamment d'argent pour financer leur traversée. «Cela ne fait pas d'eux des Ivoiriens», a déclaré M. Coulibaly, soulignant qu'une nationalité ne peut être revendiquée sans documents officiels pour en attester.

Selon un document de l'OCDE/CIRES datant de 2017, « les immigrés choisissent principalement la Côte d'Ivoire comme destination pour des raisons économiques, attirés par la croissance du pays et les opportunités d'emploi. Malgré les crises, la Côte d'Ivoire continue d'attirer des migrants en raison de sa relative stabilité politique dans une région souvent en crise. Les réseaux de diaspora jouent également un rôle crucial en facilitant l'installation des nouveaux arrivants, ce qui perpétue les flux migratoires même lorsque les raisons initiales, comme la recherche d'emploi ou la guerre, ne sont plus présentes. La migration vers la Côte d'Ivoire est majoritairement masculine, et malgré les difficultés, le pays offre de bonnes chances d'insertion pour les immigrés, renforçant l'idée d'une «enclave d'immigrés» ».

Abus

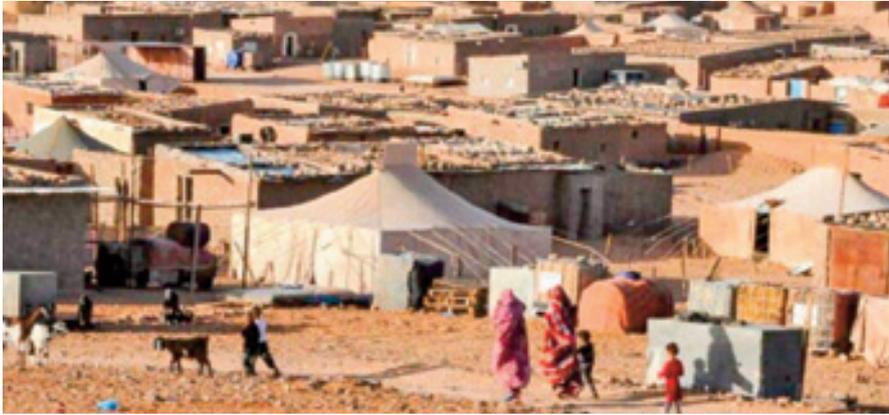
Pour sa part, Saïd Machak, enseignant-chercheur en droit international sur la migration et l'asile, nous explique que l'instauration d'un visa ou son interdiction est un droit souverain des pays d'accueil et non ceux de départ. A ce propos, il nous a indiqué que la mesure prise par les autorités ivoiriennes reste incompréhensible et illégale puisqu'elle doit être prise par le pays d'accueil et le pays d'origine ne peut en aucun cas imposer un visa de sortie à ses ressortissants. « Dans ce cas, il s'agit bien d'une restriction abusive du droit à la mobilité », a-t-il souligné. Et de préciser : « Certaines fois, il y a des dispositions politiques entre les pays d'origine et ceux d'accueil pour la mise en place de ce genre de mesures. Et souvent il y a la signature de mémorandums d'entente, dénués de valeur juridique contraignante, par lesquels les deux parties recapitulent leurs points de convergence dans le cours d'une négociation ».

Hassan Bentalcb



La norme, c'est plutôt de voir le pays d'accueil décider d'une telle mesure

“Le Mouvement sahraoui pour la paix” exhorte le polisarario à négocier avec le Maroc le plan d'autonomie



Les camps de la honte à Tindouf

Dans un communiqué rendu public le 12 août courant, le Mouvement sahraoui pour la paix (MSP), né le 22 avril 2020 d'une scission au sein du mouvement séparatiste «polisarario», appelle depuis Madrid à «un débat sincère et responsable entre tous les courants politiques sahraouis, y compris le «polisarario» et les notables tribaux, afin de trouver une issue pacifique à la tragédie que subissent les Sahraouis depuis cinquante ans», et ce «sur la base de la Conférence de Dakar», qu'il a coorganisée, fin octobre 2023, dans la capitale sénégalaise, avec le Centre africain d'intelligence stratégique pour la paix (CISPaix).

Dans ce communiqué, le MSP, constitué en grande partie d'anciens

membres dirigeants du «polisarario», à leur tête Hadj Ahmed Barikallah, se dit convaincu de la possibilité d'un accord avec le Royaume du Maroc. Il appelle «tous les Sahraouis de Tindouf à ne pas perdre de temps dans les querelles intestines d'un polisarario au bord du gouffre et à se mobiliser dans le cadre du MSP pour ne pas rater une nouvelle opportunité de paix et de prospérité».

Le MSP, qui se positionne comme une alternative sérieuse et crédible à un «polisarario» aux ordres de la junte algérienne, est favorable à un débat sur le plan d'autonomie sous souveraineté marocaine.

Mouvement modéré, le MSP souligne que dans la mesure où le mouvement séparatiste du polisarario

- et l'Algérie avec lui - refuse toujours le processus des tables rondes prôné par les Nations unies pour trouver une solution politique au différend artificiel autour du Sahara marocain, il est important de proposer une autre voie que les gestulations belliqueuses, infructueuses au demeurant, d'un «polisarario» aux abois, tout comme d'ailleurs un régime algérien, lui-même gangrené par la gabegie et les guerres intestines menées par les classes dirigeantes de la junte au pouvoir dans ce pays qui, malgré ses richesses naturelles, n'arrive pas à subvenir aux besoins les plus élémentaires de sa population et qui est de plus en plus isolé diplomatiquement, sur la scène internationale.

Ahmadou El-Katab

Découverte de 23 dépouilles d'activistes politiques kabyles

Indignation et colère des défenseurs des droits humains en Algérie suite à la découverte de 23 corps dans des zones ravagées par les incendies en Kabylie. En effet, ces derniers ont déclaré que les corps étaient faciles à identifier car ils appartenaient à des militants politiques de la région de la Kabylie arrêtés et ayant subi des violences.

Deux corps ont été retrouvés à l'intérieur des forêts ravagées par les incendies depuis des jours dans la région de Tizi

Ouzou, capitale de la Kabylie. Selon ces militants, les victimes portaient des traces de torture et de coups de couteau.

Jusqu'à présent, les autorités algériennes n'ont fait aucun commentaire, ni publié de déclaration au sujet de cet événement tragique.

Les militants ont précisé que les détenus politiques avaient été condamnés en raison de leurs positions en faveur de l'indépendance de la Kabylie.

A.E.K.

La Marine Royale porte assistance à 124 Subsahariens candidats à la migration irrégulière

Une unité de la Marine Royale a intercepté, jeudi, une pirogue à environ 240 km au Sud-Ouest de Dakhla, avec à son bord 124 Subsahariens, dont 12 femmes, candidats à la migration irrégulière.

Les personnes secourues, qui comptaient se rendre aux Îles Canaries, ont été acheminées au port militaire de Dkhila, au sud de Dakhla, et confiées à la Gendarmerie Royale pour les procédures administratives d'usage après avoir reçu les soins nécessaires, indique un communiqué de l'État-Major Général des Forces Armées Royales.

Les enfants maqdessis en visite à la ville de Tétouan

Le programme "Ecoles d'été" de l'Agence Bayt Mal Al-Qods se poursuit avec des campagnes éducatives et récréatives

Les enfants maqdessis, participant à la 15ème édition du camp d'été organisé par l'Agence Bayt Mal Al Qods, ont pu découvrir, jeudi, les ruelles de la médina de Tétouan, ainsi que le patrimoine architectural de la ville. Organisée en partenariat avec le ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication, cette visite, qui s'inscrit dans le cadre des activités de la 15e édition du camp d'été organisé pour les enfants maqdessis, sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al Qods, a été l'occasion pour les enfants de la ville sainte de découvrir la culture et l'histoire que recèle la ville de Tétouan.

Au terme de cette visite, les enfants d'Al Qods ont été chaleureusement accueillis par le gouverneur de la province de Tétouan, Abderrazzak Mansouri,

et ont exprimé leur reconnaissance envers SM le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, qui chaque année permet aux enfants de la ville sainte de visiter le Maroc, de profiter de la diversité de son territoire, de la beauté de sa nature et de la générosité de son peuple.

A noter que les enfants maqdessis avaient récemment participé au tournoi "Yacoub Al-Mansour Almohade" de basket-ball féminin et de futsal, organisé par l'Académie régionale de l'éducation et de formation de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima (AREF-TTA) et la Direction régionale de la jeunesse, et réunissant des enfants marocains et palestiniens.

Les activités du camp, qui se poursuivent jusqu'au 25 août, comprennent également des excursions éducatives dans d'autres

ville du Royaume, ainsi que des compétitions, des loisirs, et des rencontres avec des enfants marocains dans leurs camps d'été situés à la forêt diplomatique de Tanger.

Le programme des écoles d'été de cette année, qui réunit près de 4000 enfants maqdessis, se concentre sur les jeux et les loisirs, avec des sessions de soutien psychologique, de sensibilisation et d'éducation aux dangers à travers des exercices de simulation de premiers secours et des opérations de sauvetage, encadrés par des formateurs professionnels.

A propos des activités du programme "Ecoles d'été" 2024, organisé par l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, elles se poursuivent au camp de Chaafat, dans le nord d'Al Qods, à travers diverses activités éducatives et récréatives.

Les enfants ont ainsi bénéficié d'ateliers sur les mécanismes de protection dans les situations d'urgence, ainsi que de formations aux meilleures pratiques en gestion des incendies dans les espaces fermés et ouverts.

Le programme comprend également des formations aux premiers secours avec la participation de formateurs qualifiés, des séances d'initiation aux meilleures pratiques en matière de sûreté et de sécurité à la maison et à l'école, notamment en cas d'urgence, outre l'encouragement des enfants à signaler les dangers.

Ce programme d'école estivale parrainé par le "Club des enfants pour Al Qods" relevant de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, est mis en place au profit de plus de 4.000 enfants, répartis sur 17 établissements, déployés sur l'ensemble des quartiers de la

Ville Sainte.

Les activités de cette année varient entre l'éducation aux valeurs du façonnement de la personnalité de l'enfant, l'honnêteté, la persévérance et la diligence pour contribuer à la construction de la société, dans le respect des constantes familiales, la préservation des traditions et des coutumes, et la protection et la préservation de l'identité locale.

Le choix des écoles s'est basé sur la conformité aux normes de sûreté et de sécurité, afin de fournir aux enfants bénéficiaires, âgés de 6 à 14 ans, un environnement stimulant qui leur permet de libérer leur énergie et de révéler leurs talents dans les domaines du sport et de l'art, à travers 150 ateliers d'art, de théâtre et de jeux d'équilibre et d'intelligence, encadrés par des formateurs professionnels.

My Seddik Rabbaj : *L'écriture demande l'assiduité et la discipline sans quoi on risque de rester sur le même projet éternellement*

Entretien

Le privilège de l'écrivain est de nous entraîner là où il veut et où nous ne serions pas allés sans lui. Et comme le lecteur disposant d'outils de recherche, il va d'aventure en aventure pour pouvoir solliciter les plis et replis du texte afin d'en dégager un sens et en déguster sa part du plaisir qu'il lui offre.

Nos écrivains sont là pour nous ouvrir, nous lecteurs, quelques pistes de lecture et même des outils, un avant-goût de ces jouissances amenant la satisfaction, voire la satiété, étant leurs complices.

Libé : Quel a été votre premier texte, nouvelle ou roman, que vous avez publié, que vous avez soumis au lecteur ?

My Seddik Rabbaj : Avant de publier des romans, je publiais des chroniques dans la presse nationale. Il s'agit de lectures dans des romans, d'impressions personnelles après la visualisation d'une pièce de théâtre ou une exposition de peinture ou n'importe quelle activité culturelle. En 2006, j'ai publié mon premier roman en France chez Le Serpent à plumes.

Quels sont alors les auteurs ayant influencé votre manière de regarder les faits et de les écrire ?

Je suis venu à la littérature tardivement. Je suis de formation scientifique. J'ai eu mon premier bac sciences mathématiques et je me suis inscrit à la fac des sciences en MP (math et physique). Après, j'ai passé un bac libre pour m'inscrire à la fac des lettres précisément en langue et littérature françaises. Là, j'ai découvert les classiques : Balzac, Flaubert, Hugo, Emile Zola et les autres.

Par curiosité personnelle, j'ai découvert aussi les classiques russes comme Dostoïevski, Tchekhov, Tolstoï, Gogol, etc. Après, je me suis plongé dans la littérature mondiale en lisant les auteurs de l'Amérique latine, de l'Asie... Cependant, en quatrième année, en matière de littérature occidentale, nous avions « Désert » de Le Clézio comme œuvre à étudier. Je l'ai lu en une seule traite. Je me rappelle très bien, c'était l'été à Marrakech. Il faisait une chaleur infernale, c'était peut-être la première fois où je n'avais pas senti de chaleur car j'avais passé toute la journée et une bonne partie de la nuit à savourer ce très beau roman. Je lisais les passages et les relisais dans la crainte de finir le roman.

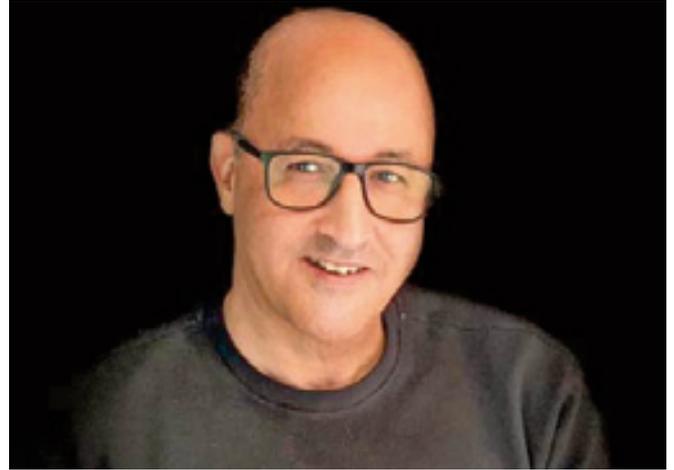
Je ne sais pas ce que ce roman m'a fait, mais à lire le papier d'une critique après la publication de mon quatrième roman « Le Lutteur », j'ai compris que je n'étais pas sorti indemne de cette lecture. La critique a

dit du Lutteur: «C'est un roman qui nous fait vivre les plaisirs du désert exactement comme nous les avons vécus lors de la sortie de «Désert» de Le Clézio». Après, j'ai découvert d'autres écrivains marocains et d'autres nationalités qui ont certainement influencé ma trajectoire. Car, à mon sens, chaque lecture change en nous quelque chose sans qu'on s'en rende compte. Je peux citer Laurent Gaudé, Driss Chraïbi, Mahi Binebine sans oublier un écrivain talentueux de ma génération que j'apprécie beaucoup : El Mostafa Bouignane. Nous avons de très belles plumes au Maroc, j'en découvre de plus en plus.

Pour écrire, faudrait-il se faire imposer un cérémonial quelconque, se soumettre à des contraintes ? En est-il de même pour tous vos romans ?

L'écriture comme n'importe quelle autre activité demande l'assiduité et la discipline sans quoi on risque de rester sur le même projet éternellement. Il faut allumer l'ordinateur chaque matin puis attendre que cela démarre. Il m'arrive de passer ma matinée devant mon ordinateur sans rien récolter ou à écrire un texte que j'efface avant de me lever.

Cependant, emprunter une mauvaise piste est souvent bénéfique puisqu'il vous évite de faire la même chose, la fois suivante et peut orienter vers la bonne voie. L'écriture pour moi est l'affaire du matin. L'après-midi, c'est pour les lectures



ou autre chose.

«Écrire, c'est le double plaisir de raconter et de se raconter une histoire, et c'est aussi le plaisir d'écrire, qui est inexplicable», dit Françoise Sagan dans un entretien accordé au Magazine littéraire en juin 1969.

L'écriture n'est pas toujours du plaisir. Parfois, on se trouve dans des tunnels où on reste longtemps dans le noir. Ce sont des moments de blocage qui peuvent durer des mois et cela ne passe pas sans impact psychologique. On vit dans une sorte de crise.

Cependant, aux moments du déblocage, l'écriture se transforme en moments de vrai plaisir surtout lorsqu'on est surpris par ses personnages qui orientent le récit vers une telle direction, qui imposent des rythmes et des événements. Cela aussi procure du plaisir au lecteur, car il y a, pour moi, une règle incontournable dans l'écriture.

Ce qui ne procure pas plaisir à l'écrivain ne va pas le faire pour le lecteur. Il y a aussi le plaisir du texte qu'il ne faut pas oublier. Quand on écrit un texte dans une langue imagée et poétique, cela ne peut pas passer sans engendrer de beaux sentiments. C'est le plaisir du texte.

Pour Proust, la vie écrite est plus intense que la vie vécue. Qu'en pensez-vous ?

La vie vécue est généralement une vie ordinaire. Par contre, on ne peut pas faire d'une histoire ordinaire un fond de roman. On ne peut écrire que les vies extraordinaires. Parfois, certains personnages traversent le temps et deviennent des références. Madame Bovary, par exemple, a donné naissance à un concept qu'on utilise maintenant dans la psychanalyse et qui n'est autre que le bovarysme.

Comme, par exemple, le donjuanisme, du Don Juan de Molière, et qui signifie en psychanalyse, une recherche pathologique de nombreuses et nouvelles conquêtes. Dans le roman, on fait subir au personnage

une succession d'événements, parfois étonnants et incroyables, pour animer le récit sinon on tombe dans ce qui est banalement ordinaire. Pour cette raison, on peut dire que la vie écrite est plus intense que la vie vécue.

Le critique et écrivain Milan Kundera dit que le roman est le lieu de l'ambiguïté, le lieu où les choses ne sont jamais tranchées de manière définitive, le lieu de l'absence manichéenne. Est-ce que cela pourrait s'appliquer à vos romans ?

A mon sens, l'écrivain ne doit pas trancher de manière définitive dans ce qu'il expose au lecteur, ce n'est pas son rôle. Sa mission consiste à aborder des sujets de manière ambiguë et à laisser tout le soin au lecteur de trancher dans l'affaire. Il est un être qui se balade une loupe à la main et qui peut s'arrêter pour détailler les choses qui peuvent passer pour ordinaires par rapport aux autres.

Me concernant, j'ai abordé dans certains de mes romans des sujets sensibles mais sans intervenir pour orienter l'opinion du lecteur. Dans « Différent », il s'agit d'un jeune homosexuel qui découvre ses penchants à un âge précoce et qui le paie chèrement quand son père découvre ses relations. Il le met à la porte en le poussant à vivre des mésaventures incroyables. Dans ce roman j'ai exposé la vie d'une catégorie de personnes qui vivent dans la société et qu'on refuse de voir et je m'arrête là. Ce n'est pas mon rôle de les défendre ou les dénigrer.

C'est au lecteur, après avoir découvert cette vie exceptionnelle, d'émettre son jugement. J'ai fait de même avec « Le Lutteur » où j'ai parlé de la traite négrière au Maroc et de ce racisme sous-jacent contre les noirs dont personne ne parle. J'ai présenté la situation au lecteur et je l'ai laissé émettre son jugement. Je crois qu'au-delà de ce niveau, l'écrivain sera impliqué.

Propos recueillis par Mouhoub Abdelkrim

Biographie

Moulay Seddik Rabbaj vit à Marrakech où il enseigne le français. Il est romancier et nouvelliste. Il a publié «Inch'Allah» (2006), «L'Ecole des sables» (2008), "Suicidaire en sursis" (2013), "Le Lutteur" (2015) et Différent.

L'auteur puise son inspiration de la société marocaine dont il narre sans relâche les tourments et les espoirs.

Portrait



Gena Rowlands

Actrice indépendante et muse de John Cassavetes

La blonde et lumineuse Gena Rowlands, figure du cinéma américain indépendant morte mercredi à 94 ans, s'était imposée dans une soixantaine de rôles éclectiques,

sous la direction de son mari John Cassavetes, mais aussi de Woody Allen ou de Jim Jarmusch. Gena Rowlands, qui selon son fils Nick Cassavetes souffrait de la maladie d'Alzheimer depuis cinq ans, s'est éteinte chez elle à Indian Wells, en Californie, selon le site spécialisé américain TMZ.

Elle disait de son époux qu'il lui avait écrit "les plus beaux rôles dont une actrice puisse rêver", de la call girl de "Faces" (1968) à une femme au foyer au bord de la folie dans "Une femme sous influence" (1974). Tourner avec celui qui refusait les diktats des grands studios hollywoodiens était "très excitant car toute la responsabilité du rôle reposait sur vos épaules", disait l'actrice. Le cinéma a dévoré leurs 35 années de mariage avec des tournages souvent à domicile, par économie - avec les fidèles Peter Falk, Ben Gazzara, Seymour Cassel -, Gena faisant des spaghettis pour tous, entre volutes de fumée et vapeurs de whisky. Leurs trois enfants n'ont pas échappé au virus du sérail: Nick, Xan (Alexandra) et Zoe sont tous acteurs et réalisateurs.

John Cassavetes a porté au pinacle les talents de sa muse, sa beauté troublante et sa voix rauque de fumeuse, n'hésitant pas à utiliser des éléments de leur vie privée.

Gena, elle, s'est toujours identifiée à ses personnages avant le premier clap: "On a tous (en soi) un petit bout de chacun des autres. Jouer c'est simplement ouvrir une porte".

Une seule fois, elle a refusé un rôle à Cassavetes: celui de Mabel dans "Une femme sous influence", prévu initialement pour le théâtre, qu'elle trouvait "trop intense émotionnellement pour être joué tous les soirs". Il l'a réécrit pour le cinéma et Mabel lui a valu un Golden Globe de la meilleure actrice (1975).

L'enfance de Virginia Cathryn Rowlands, née le 19 juin 1930 à Cambria (Wisconsin) d'un père banquier et sénateur et d'une mère peintre, la prédisposait à une vie plus conventionnelle. Mais à 20 ans, fan de Bette Davis, elle interrompt ses études à l'Université du Wisconsin pour des cours d'art dramatique à New York.

Elle y débute sa "vraie vie" sur les planches ("Sept ans de réflexion" de George Axelrod) et séduit un jeune et beau comédien, John Cassavetes, qu'elle épouse en 1954 quatre mois après l'avoir connu.

Né à New York, d'origine grecque, il est subjugué par cette blonde électrique qui, comme lui, se "gave" de films français et italiens.

Cependant, le théâtre reste la passion de Gena et, deux ans plus tard, elle est révélée dans "Au milieu de la nuit" de Paddy Chayefsky, tenant l'affiche 18 mois au côté d'Edward G. Robinson.

En 1958, après des séries TV qui financent John devenu cinéaste, Gena est remarquée sur grand écran ("L'Amour coûte cher" de José Ferrer, "Seuls sont les indomptés" de David Miller, avec Kirk Dou-

glas). Cependant, elle refuse Hollywood et rentre à New York: "J'ai toujours suivi ce que me dictait mon coeur et n'ai aucun regret".

Cassavetes qui "touchait à des choses auxquelles les femmes pensent mais qu'on n'attend pas d'un homme", racontera-t-elle à l'AFP, lui fait interpréter des personnages forts dans sept films, dont "Opening Night" (Ours d'argent de la Meilleure actrice au Festival de Berlin, 1978), "Gloria" (1980) et "Love Streams" avec Ben Gazzara (Ours d'or 1984 du Festival de Berlin).

Lorsque John Cassavetes meurt d'une cirrhose du foie à 59 ans, en 1989, Gena qui vient de tourner "Une autre femme" de Woody Allen, continue d'être très demandée pour le grand écran et des séries télévisées. Elle tourne également pour Nick Cassavetes, son fils. Après notamment "Décroche les étoiles" (1996) avec Gérard Depardieu (acteur et co-producteur), "N'oublie jamais" (2004) lui vaut le Golden Satellite Award 2005 du meilleur second rôle.

Gena accepte aussi un rôle de mère dans le premier film de sa fille Zoe, "Broken English" (2007), et est l'une des trois héroïnes de "Parts per billion" de Brian Horichi (2013).

Remariée à l'homme d'affaires Robert Forrest en 2012, elle reçoit en 2015, date à laquelle elle s'est retirée, un Oscar d'honneur pour l'ensemble de sa carrière.



Tourner avec celui (J.Cassavetes) qui refusait les diktats des grands studios hollywoodiens était "très excitant car toute la responsabilité du rôle reposait sur vos épaules", disait l'actrice

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

DÉCOLO- RÉE	MOITIÉ ANCRE RÏCANER	DE BAS EN HAUT ENTOULÉ	VERTS	VILLE DES USA	FIN D'ANNÉE	TORCHIS	EXPULSÉ
				RÈGLE PLATE		LE MÊME ÉLIMÉ	
SURNAT- URELLE							
				DOPI	CONSER- VATEUR		
HARPIE	EN ÉCHO SÉRÉNITÉ		LAMBINE EN RODAGE				MÉLODIE
ÉCRITURE ABRÉGÉE	PARTIRO- NT ADVERBE				PERMÉA- BLE	ARGENT SIFFLER	
BAUDET MÉTAL			COW- GIRL		VIEILLE CITÉ		COUPS
	ASSONA- NCE	EN RODAGE	NERVI DIFFUSÉ				LE MÊME
MIS À L'OMBRE POSTULAT					L'IRLANDE		
				CONNU HIC		NOTE	
EN PRIME TANGI- BLES		ÉGAL			POSSÉSSIF		
			CONNUE			LETTRES DE SAMSON	

Solution mots flechés d'hier

	B	EN AM- R	INFO- PLANT	D	EN BAS EN HAUT BARRAGE	EN	Z	EN LA MONTAGNE	I	INCOGN	BOUQUIN
	EL	UN	ET	RE	NI	D					
	UN	ION	LINE	R	IN	CE					
	V	ETO	A	D	O	R	E	F			
	S	EN	A	T	UN	CO	O	É	I		
	L	I	M	I	N	E	S				
	O	R	Ô	D	É	M	I	S			
	A	G	E	E	S	I	E	I	F		
	N	E	E	S	T	E	F				
	E	G	O	E	B	E	R	L	U	E	
	L	A	S	A	I	O	C				
	R	E	L	A	I	S	A	G	I	T	
	A	S	L	U	E	S	E	R	E		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouclif
Mourad Tabet
Wafaa Mejloubi
Mehdi Ouassat
Rachid Metfah

Responsable des ressources humaines
Aïcha Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzaïr

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Helali
Mariama Farki
Elbarkoussi Elmaridi

Révision
Abdelnourain Warach

Secrétariat
Aymen Tibba

Photographe
Ahmed Laarakki

Correspondants
Ahmedou El Kabab (Lalyoune)
Abdelali Khallaf (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khali Benassouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma
Youssef El Gabi

Mouza El Youssefi
Loubra Baghdadi
Latifa Moussib
Rkia Ait Dahman
Sihem Zaïer
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R.
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 40 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse:
130/64

Site web
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

017 MAROC

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2								■		
3			■							■
4							■			
5					■					
6				■						■
7		■				■				
8							■			
9						■				
10				■						■

HORIZONTALEMENT

- 1- Il aime le risque
- 2- Petite vérole - Règle
- 3- Personnel - Résidence des dieux
- 4- Bons - Spécialiste
- 5- Suspendu - Tinte
- 6- Sous roumains - Fasse s'égarer
- 7- Gagna - Aéroport de Paris
- 8- Religieuses - Cri d'arène
- 9- Syntoniseur - Grisons
- 10- Saison - Joyeux mouvements

VERTICALEMENT

- 1- Qui éblouit
- 2- Louée - Suit dix
- 3- Erbium - Insulaire
- 4- Elle soûle ferme ! - Page
- 5- Feuille de métal - Aile savante
- 6- Amour de Pénélope
- 7- Unité de radiations - Or espagnol - Eau suisse
- 8- Donnerons de quoi faire des omelettes
- 9- Durables
- 10- Note - Défini - Accord anglais

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	A	I	E	U	T	I	Q	U	E
2	E	C	R	A	S	E	S	■	M	P
3	C	H	I	N	E	■	O	P	T	A
4	H	A	S	E	■	E	L	U	■	I
5	A	L	■	S	A	V	A	N	T	S
6	N	A	T	■	B	A	T	I	E	■
7	C	N	I	D	E	■	I	■	N	L
8	E	D	E	■	T	R	O	T	T	E
9	T	E	N	S	I	O	N	■	E	S
10	E	S	S	O	R	■	S	U	R	E

Grilles de sudoku

Facile									Moyen									
7	3	5	9						1			2	7					
	2		1	3		6			4	6			7	1	2			
5		7			3	4			9		4							
		4	9				1		1	7			8					
	3	6				7	9				5	9	1	4	6			
	9			2	6						7				8	1		
	8	1		4				2				2			5			
	4		2	1	7					5	6	8				3	9	
			8	5	4	1				7	3					1		
Difficile									Expert									
8	1				2	3			7			4						
														5	7			
			7	9		6			6			1					8	
1			4	8	2					6	9					4		
	8		9		7				1	9	4		2		7			
	6	4	8			5				2			5	3				
	9		3	6					9			8					3	
										3	1							
2	3				6	8					7							4

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen								
7	4	1	9	3	5	8	6	2	5	6	2	7	8	9	4	3	1
2	5	3	8	6	7	1	9	4	9	4	3	1	5	6	7	2	8
9	6	8	1	4	2	5	7	3	7	8	1	4	3	2	6	9	5
4	2	9	3	1	6	7	5	8	1	5	9	2	7	4	8	6	3
5	3	6	7	9	8	4	2	1	8	7	4	6	9	3	5	1	2
8	1	7	2	5	4	9	3	6	3	2	6	8	1	5	9	7	4
3	8	2	5	7	1	6	4	9	2	9	8	3	4	7	1	5	6
6	9	5	4	8	3	2	1	7	4	3	7	5	6	1	2	8	9
1	7	4	6	2	9	3	8	5	6	1	5	9	2	8	3	4	7
Difficile									Expert								
9	7	5	1	6	3	4	2	8	9	3	2	5	6	7	8	1	4
1	8	2	7	5	4	9	3	6	1	8	5	3	4	2	9	6	7
4	6	3	9	2	8	7	1	5	6	7	4	9	1	8	5	2	3
7	4	8	3	1	5	6	9	2	8	2	9	1	7	6	3	4	5
5	9	1	6	7	2	3	8	4	3	1	7	4	9	5	2	8	6
3	2	6	4	8	9	1	5	7	4	5	6	2	8	3	1	7	9
8	3	7	2	9	6	5	4	1	5	6	8	7	3	1	4	9	2
2	1	4	5	3	7	8	6	9	2	9	1	6	5	4	7	3	8
6	5	9	8	4	1	2	7	3	7	4	3	8	2	9	6	5	1

Economie

Hydrogène vert et technologies associées

Marrakech accueillera la 4^{ème} édition du World Power to X Summit en octobre prochain



Le World Power to X Summit, un rendez-vous incontournable pour découvrir les initiatives clés et les stratégies de pointe dans le domaine de l'hydrogène vert et des technologies associées, se tiendra les 8 et 9 octobre prochain au Palais des Congrès de Marrakech sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ont annoncé les organisateurs.

Le sommet, tenu sous l'égide du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable du Royaume du Maroc, l'Institut de Recherche en Énergie Solaire et Énergies Nouvelles (IRESEN), le Cluster Green H2, l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) et l'Agence Marocaine de l'Énergie Durable (MASEN), se concentrera sur les avancées récentes des projets de grande envergure en cours, ainsi que les opportunités de financement dans le domaine de l'hydrogène vert et des molécules propres, ont-ils ajouté dans un communiqué.

Alignée sur les Hautes Orientations Royales pour le développement de l'hydrogène vert, la 4^{ème} édition du sommet mettra particulièrement en lumière l'ambitieuse Offre Maroc hydrogène vert, publiée le 11

mars 2024, rapporte la MAP.

Cette Offre Maroc, reflet de l'engagement du Royaume pour une décarbonation accélérée, vise à tirer parti des atouts naturels et des avancées technologiques du Maroc pour devenir un hub mondial de production compétitive d'hydrogène vert et de ses dérivés.

Des projets pilotes aux initiatives industrielles, en passant par les aspects réglementaires, le World Power-to-X Summit soulignera les progrès significatifs réalisés dans le cadre de cette offre ambitieuse.

«Le World Power-to-X Summit reflète notre engagement à soutenir la stratégie nationale en matière de transition énergétique et de développement durable. L'IRESEN est fier de jouer un rôle clé dans la mise en place et le développement de cette plateforme de dialogue politique et économique régional de haut niveau, en mettant en avant l'innovation et la recherche appliquée orientée...», a déclaré M. Samir Rachidi, cité dans le communiqué.

«En mettant en avant dans ce sommet des projets pilotes innovants et en consolidant les infrastructures nécessaires telles que le Green H2A, nous sommes fiers de contribuer activement au positionnement

du Maroc comme un leader mondial dans le secteur émergent de l'hydrogène vert», a souligné M. Rachidi.

«Le Green H2 Cluster est honoré de co-organiser le World Power-to-X Summit 2024, une plateforme clé pour promouvoir le développement industriel de l'hydrogène vert au Maroc. Ce sommet est une opportunité stratégique pour créer un écosystème dynamique et collaboratif, soutenir l'innovation, et renforcer la position du Maroc sur le marché mondial de l'hydrogène vert. En réunissant des acteurs de l'industrie et de la recherche, nous affirmons notre engagement à faire évoluer notre écosystème et à promouvoir l'avancement de ce secteur stratégique», a indiqué, de son côté, M. Hicham El Habti, président de l'Université Mohammed VI Polytechnique.

«Le World Power-to-X Summit 2024 représente une occasion majeure pour explorer les dernières avancées dans le domaine du Power-to-X et de l'hydrogène vert. Cet événement reflète l'engagement de l'Université Mohammed VI Polytechnique dans la formation d'expertise qualifiée pour accompagner l'ambition du Maroc, ainsi que dans la recherche pour continuer à être à l'affût des dernières in-

novations. Ce sommet constitue une plateforme pour la consolidation du positionnement stratégique du Royaume du Maroc en tant que leader mondial dans le domaine de l'hydrogène vert et des technologies associées», a-t-il fait noter.

Dans le même sillage, M. Tarik Ameziane Moufaddal, président directeur général de MASEN, a précisé : « Grâce à la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, le Maroc occupe aujourd'hui une place de choix dans le développement des énergies renouvelables et a pour ambition de renforcer son positionnement en tant que hub énergétique en favorisant le développement de la filière de l'hydrogène vert ».

Ainsi, a-t-il encore dit, « le World Power-to-X Summit 2024 est une opportunité stratégique pour Masen de présenter l'Offre Maroc pour le développement de la filière l'hydrogène vert et aller à la rencontre des investisseurs nationaux et internationaux. Nous leur présenterons les mesures incitatives extrêmement fortes mises en place pour les encourager et les soutenir dans leurs démarches d'investissement. Ce sommet sera également l'occasion pour évoquer nos ambitieux projets et comment nous envisageons de positionner le Royaume en tant qu'acteur compétitif sur cette filière d'avenir, notamment en termes d'intégration industrielle, de création d'emplois et de développement des territoires ».

Le World Power-to-X Summit sera une plateforme pour aborder les meilleures pratiques pour passer de la preuve de concept à la production à grande échelle, ainsi que pour créer des synergies transfrontalières entre pays voisins et régions adjacentes.

Le sommet rassemblera plus de 170 intervenants de renommée mondiale, incluant des experts, des chercheurs et des visionnaires qui partageront leurs perspectives et innovations en matière de technologies PtX et d'hydrogène vert.

Plus de 1000 participants sont attendus, comprenant des décideurs politiques, des leaders industriels, des chercheurs et des innovateurs. L'événement comprendra plus de 25 sessions détaillées conçues pour explorer les dernières avancées, défis et opportunités dans le domaine des technologies Power-to-X.

Avec la participation de 35 pays, le sommet offrira une perspective véritablement globale sur les enjeux cruciaux du secteur.



USD/MAD : AGR maintient ses prévisions à horizon 1, 2 et 3 mois

Attijari Global Research (AGR) a maintenu, dans sa note "Weekly MAD Insights – Currencies" couvrant la période du 05 au 09 août, ses prévisions de la paire USD/MAD à horizon 1, 2 et 3 mois.

"Compte tenu des prévisions de la parité EUR/USD et des conditions de liquidité sur le marché des changes, nous avons maintenu stables nos prévisions de la paire USD/MAD à horizon 1, 2 et 3 mois", indique AGR.

D'après la même source, les prévisions EUR/USD des brokers ressortent en faveur d'une appréciation du dollar jusqu'à

horizon 3 mois par rapport aux niveaux spots.

Les spreads de liquidité du dirham devraient continuer de se détendre à horizon 1 et 2 mois par rapport au niveau spot durant la période estivale avant de se resserrer à horizon 3 mois, estiment les analystes. Dans ces conditions, les niveaux cibles de la parité USD/MAD ressortent à 9,98, 10,04 et 10,08 sur des horizons de 1, 2 et 3 mois contre un cours spot de 9,83.

Les niveaux cibles de la parité EUR/MAD ressortent à 10,55, 10,61 et 10,65 à horizon 1, 2 et 3 mois contre un cours spot de 10,73.

La Banque mondiale met sur pied un Conseil consultatif de haut niveau pour lutter contre la menace d'une crise de l'emploi

Le Groupe de la Banque mondiale a annoncé récemment la création du Conseil consultatif de haut niveau sur l'emploi. Cette nouvelle initiative vise à identifier des réponses politiques concrètes et des programmes susceptibles de résoudre la crise de l'emploi qui menace les pays du Sud global.

Au cours des dix prochaines années, 1,2 milliard de jeunes dans ces pays deviendront des adultes en âge de travailler. Un chiffre sans précédent alors que, dans le même temps, le marché du travail ne devrait créer que 420 millions d'emplois, privant ainsi près de 800 millions de personnes de l'une des voies les plus sûres vers la prospérité. Et même si certains jeunes poursuivront leurs études, leur entrée à terme sur le marché du travail ne fera qu'augmenter l'ampleur du défi.

Avec la création du Conseil consultatif de haut niveau sur l'emploi, le Groupe de la Banque mondiale entend transformer ce défi en une opportunité de prospérité future. L'accent sera mis sur les possibilités d'emploi des jeunes et des femmes, le taux d'activité féminine dans le monde étant à peine supérieur à 50 % (voire beaucoup moins dans certaines régions), contre 80 % chez les hommes.

Le Conseil, qui réunira des experts de premier plan issus de l'administration publique, du monde des affaires, de la société civile et des milieux universitaires, guidera les réflexions vers des stratégies de création d'emplois à grande

échelle et concrètes. Ces stratégies seront examinées au sein du Groupe de la Banque mondiale en vue de les mettre à l'essai en collaboration avec les pays concernés. Celles qui affichent le niveau de réussite attendu seront développées au cours des prochaines années pour contribuer efficacement à la résolution du défi de l'emploi.

Le Conseil sera dirigé et coprésidé par Tharman Shanmugaratnam, président de la République de Singapour et ancien vice-Premier ministre et ministre des Politiques économiques et sociales, et par Michelle Bachelet, ancienne présidente de la République du Chili (de 2006 à 2010, puis de 2014 à 2018).

« La création d'emplois est le moyen le plus sûr de faire reculer la pauvreté et d'accroître la prospérité, affirme le président du Groupe de la Banque mondiale, Ajay Banga. Pour tout individu, le fait d'avoir un emploi est le critère de réussite le plus important, car avec l'emploi viennent la dignité, la fierté, la capacité de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. Avec la mise en place de ce Conseil, nous souhaitons assoier notre stratégie de développement sur la création d'opportunités d'emploi aux quatre coins du globe. »

« Partout dans le monde, l'accès à des emplois de qualité est au cœur des aspirations sociales, mais c'est aussi un défi croissant face à l'évolution rapide des technologies, à l'incertitude géoéconomique et aux menaces climatiques, souligne M. Shanmugaratnam. Il faut de



nouvelles stratégies pour assurer une croissance soutenue de l'emploi et des revenus au sein des populations du monde en développement, qui bénéficiera aussi plus largement à l'économie mondiale. »

« Le défi est sans précédent dans l'histoire moderne : nous devons offrir de véritables opportunités d'emploi à des centaines de millions de jeunes et de femmes dans le Sud global, déclare Mme Bachelet. Ce Conseil consultatif de haut niveau cherchera à identifier des politiques qui sont à la fois efficaces et réalisables sur le terrain, de manière à conjuguer croissance éco-

nomique et justice sociale. Nous devons aider les jeunes et les femmes à se préparer aux défis d'aujourd'hui et de demain. Et notre objectif est de faire en sorte que chacun d'entre eux ait la possibilité de contribuer à une économie mondiale plus inclusive et d'en bénéficier. »

Le Conseil se réunira régulièrement et travaillera directement avec M. Banga et la haute direction du Groupe de la Banque mondiale. Ses membres seront annoncés prochainement, dans la perspective d'une première réunion prévue lors des Assemblées annuelles 2024 du Groupe de la Banque mondiale et du FMI.

Royaume-Uni : Recul du taux de chômage à 4,2% à fin juin et ralentissement de la croissance des salaires

Le taux de chômage a reculé au Royaume-Uni sur les trois mois terminés en juin, à 4,2% contre 4,4% pour les trois mois courant jusqu'à mai, et la croissance des salaires a ralenti, a indiqué mardi l'office britannique des statistiques ONS.

La progression annuelle dans les rémunérations moyennes des employés hors bonus a atteint 5,4% entre avril et juin, indique encore l'ONS, contre 5,8% pour les trois mois achevés en mai.

Hors inflation, cette croissance des rémunérations atteint 2,4% (hors bonus) contre

2,5% pour les trois mois précédents.

Les autorités monétaires s'inquiètent de la persistance d'une inflation des salaires qui les a amenés jusqu'à présent à ne pas souhaiter baisser les taux d'intérêt trop vite, rapporte l'AFP.

La Banque d'Angleterre a procédé au début du mois à sa première baisse de taux depuis 2020, à 5% contre 5,25% précédemment.

"Le ralentissement de la croissance des salaires sera bienvenu par la Banque d'Angleterre comme un signe que les conditions sur

le marché du travail continuent à se détendre", commente Ruth Gregory, de Capital Economics, qui anticipe deux baisses de taux de 25 points de base supplémentaires cette année.

La chancelière de l'Echiquier (ministre des Finances) Rachel Reeves a par ailleurs estimé que les chiffres du jour montrent qu'il y a "plus à faire pour aider les gens à trouver un emploi car si vous pouvez travailler, vous devriez travailler".

"Cela fera partie de mon budget plus tard cette année lorsque je devrai prendre des décisions difficiles sur les dépenses, les aides et

les impôts pour réparer les bases de notre économie", ajoute-t-elle dans un communiqué.

Le nombre d'offres d'emploi à pourvoir a par ailleurs reculé, ce qui montre que les tensions sur le marché du travail britannique, où les entreprises dans de nombreux secteurs ont depuis plusieurs années éprouvé du mal à trouver de la main-d'œuvre, continuent de se résorber.

Ces offres reculent pour la 25e période d'affilée, souligne l'ONS, mais elles sont encore supérieures aux niveaux d'avant la pandémie de Covid-19.

Tétouan à l'heure de la 12^{ème} édition du festival "Voix de Femmes"

La ville de Tétouan abrite, du 22 au 24 août, la 12^{ème} édition du Festival "Voix de Femmes", sous le thème "La femme, partenaire essentiel pour un changement pérenne".

Organisée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, cette manifestation multiforme s'est attachée depuis 2008, année de sa première édition, à célébrer la femme marocaine plurielle et à mettre à l'honneur le patrimoine séculaire de Tétouan. Le festival, qui revient cette année après une pause imposée par la pandémie du Covid-19, a choisi un thème qui s'inscrit en droite ligne des Hautes Orientations Royales, visant à promouvoir les droits et la situation des femmes marocaines, reconnaissant leur rôle crucial dans le développement durable et la modernisation de la société marocaine, indique un communiqué des organisateurs.

Le thème choisi reflète également la vocation du festival à mettre en lumière des artistes féminines locales et internationales de haut niveau, et à véhiculer les valeurs de solidarité, d'ouverture et de tolérance, a précisé la même source.

Organisé à l'initiative de l'association "Voix de Femmes", cette édition du festival promet une programmation riche et variée autour de multiples formes d'expression artistique, avec des artistes de renommée internationale, ainsi que des talents émer-

gents qui se produiront dans différents espaces, dont le théâtre espagnol de Tétouan, le Centre d'art moderne de Tétouan et la grande scène Al Matar. Pour cette édition, le festival accueille plusieurs stars féminines venant du Maroc, d'Espagne et du Moyen-Orient, illustrant les messages de diversité et de dialogue interculturel prônés par l'association, a relevé le communiqué. Il s'agit des chanteuses marocaines Zineb Afilal, Sanaa Marahati et Hind Ziadi, de la chanteuse maroco-irakienne Shatha Hassoun, de la chanteuse libanaise Carole Samaha, des groupes espagnols Gispys Queens Generation et Maria Olé Flamenco, des stylistes marocaines Samira Haddouchi et Hajar Hamouda, et de deux jeunes talents de Tétouan, Hajar Fezzaka et Youssra Derdabi.

Le festival sera également marqué par la tenue d'une caravane "Santé Pour Tous" en faveur de populations en situation de vulnérabilité, le lancement de plusieurs actions solidaires au profit de femmes détenues au centre pénitentiaire de Tétouan, et une remise de dons au profit des pensionnaires du Centre Sidi Frej.

Par ailleurs, la richesse du patrimoine marocain sera célébrée notamment avec l'organisation au Musée des arts modernes d'un défilé de caftans des stylistes Samira Haddouchi et Hajar Hamouda, animé par



la chanteuse Sanaa Marahati.

Citée dans le communiqué, la présidente de l'Association "Voix de Femmes", Karima Betyaich a souligné que le festival est "une ode à la créativité féminine et un hymne à la diversité culturelle", en plus d'être l'occasion de célébrer le talent et la contribution des femmes au développement de la société. "C'est donc avec émotion, fierté et espérances que l'Association, marraine du festival, lance cette nouvelle édition porteuse de valeurs solidaires et d'ouverture", a-t-elle ajouté. Au cœur de Tétouan, l'Association "Voix de Femmes" est un symbole de l'auto-

nomination des femmes et de la préservation culturelle. À travers plusieurs initiatives socio-culturelles ciblées, l'association vise à valoriser le rôle des femmes en tant que gardiennes de la riche identité de la ville, dans des domaines aussi variés que la tradition orale, le savoir-faire artisanal et l'art de vivre.

Reconnaissant les profondes contributions des femmes de Tétouan tout au long de l'histoire, l'association a pour objectif de valoriser leur rôle dans le développement socio-culturel et économique de la ville, rendant hommage à leur dévouement envers leur communauté.

Le Maroc associé à une exposition narrant le "vol de retour" d'Antoine Saint-Exupéry

Le Maroc a été associé à une exposition itinérante intitulée «Vol de retour», qui reconstitue l'expédition de l'aviateur et écrivain français Antoine de Saint-Exupéry, reliant l'Argentine et l'Europe via le Maroc, et immortalisée dans son œuvre la plus célèbre «Le Petit Prince».

L'exposition se propose de voler sur les traces de Saint-Exupéry depuis la ville d'Ushuaïa, dans l'extrême sud d'Argentine, connue comme la ville de la fin du monde, jusqu'au sud de la France, en passant par l'Uru-

guay, le Paraguay, le Chili, le Brésil, le Sénégal, le Maroc et l'Espagne.

Cet itinéraire reproduit les vols réalisés par le célèbre écrivain pour le compte de la compagnie française Aéropostale, dédiée à la livraison du courrier entre les deux rives de l'Atlantique.

L'exposition initiée par des nostalgiques des débuts de l'aviation commerciale, propose un «voyage immersif et inclusif à travers les Mondes de Saint-Exupéry et «Le Petit Prince»», en braquant la lumière sur son talent littéraire et sa passion pour l'aviation.

Lors de la présentation, mercredi soir à Buenos Aires des grandes lignes de cette exposition, ses initiateurs ont mis l'accent sur les valeurs universelles véhiculées par Saint-Exupéry, telles que l'amitié, l'amour et la recherche de sens à la vie.

Selon eux, «Vol de retour» est un hommage à cet héritage expérientiel qui invite à la réflexion sur la vie, la littérature et les rêves. Dans le Royaume, le programme propose notamment une conférence sur les «années marocaines» de Saint-Exupéry, dont le monde commémore cette année le 80^{ème} anniversaire de sa

disparition tragique (31 juillet 1944) dans la Méditerranée. Cette conférence devrait relater le premier séjour de Saint-Exupéry à Casablanca où il a effectué son service militaire en 1921. C'est aussi dans cette ville qu'il fera plusieurs escales entre Toulouse et Dakar.

La légende raconte que Saint-Exupéry qui avait l'habitude de loger à l'hôtel Excelsior, bijou incontestable de l'art déco casablancais, avait écrit dans l'une de ses chambres sa fameuse «lettre à une amie inventée» dans laquelle il avoue : «Je ne suis plus bien sûr d'être à Casablanca. Je ne suis plus bien sûr de votre existence. Laissez-moi aller me coucher ou je m'endors en face de vous, ce qui ne serait pas poli».

En 1927, celui qui deviendra l'écrivain-aviateur de la littérature universelle, sera nommé chef d'escale dans la région de Tarfaya, appelée alors Cap Juby, qui provoquera l'étincelle de son œuvre majeure «Le Petit Prince». C'est justement à Tarfaya qu'un musée qui porte le nom de Saint-Exupéry rend hommage à son séjour de 18 mois dans cette petite cité et néanmoins escale stratégique sur le chemin des vols de l'Aéropostale entre l'Europe et l'Amérique du sud.



Cinq interpellations dans l'affaire de mort suspecte de Matthew Perry



Cinq personnes ont été interpellées en relations avec la mort suspecte, en octobre 2023, de l'acteur américain, star de la série *Friends*, Matthew Perry.

Les suspects, dont deux médecins, l'assistant personnel de Perry et une personne surnommée par les autorités "Reine de la kétamine", sont accusés d'avoir "distribué de la kétamine à Perry pendant les dernières semaines de la vie de l'acteur", selon

un communiqué du bureau du procureur général de la Californie.

Perry, qui avait joué le rôle de Chandler Bing dans la célèbre série américaine, a été retrouvé mort dans la piscine de sa demeure du quartier Pacific Palisades à Los Angeles.

Selon le rapport d'autopsie du médecin légiste de Los Angeles, l'acteur est décédé des suites des "effets aigus de la kétamine" et d'une noyade.

Produit psychotrope, la kétamine est commercialisée aux États-Unis depuis mars 2019 comme antidépresseur. Elle est également utilisée comme analgésique et sédatif.

Perry, qui combattait son addiction aux drogues depuis "plusieurs décennies", selon la presse américaine, "était retombé dans la dépendance" à l'automne 2023, a indiqué le bureau du procureur de Californie.

Bouillon

de culture

Poésie

L'Association "Wachme" pour la culture et l'art organise, avec le soutien du Conseil communal de la ville de Marrakech, les 28 et 29 septembre prochain, la première édition du Festival du poème arabe illustré, en hommage au grand poète marocain Abderrafic Jouahri, sous le thème "L'image au service de la poésie". L'association a annoncé l'organisation d'un concours littéraire et artistique autour du thème "Le poème arabe illustré", dont la date limite de réception des candidatures est fixée au 31 août.

Des prix seront attribués aux lauréats, incluant le prix de la meilleure récitation, le prix de la meilleure illustration et le prix de l'œuvre intégrale.

Exposition

Le Musée de la femme à Marrakech accueille, jusqu'au 31 octobre prochain, une exposition intitulée "Photographie: Le langage universel". Cette exposition, organisée en collaboration avec "Foto Femme United" (FFU), vise à mieux faire connaître les voix des photographes femmes du monde arabe, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, qui se sont engagées pour défendre l'égalité et l'inclusion.

Ouvert à l'automne 2018, le Musée de la femme à Marrakech s'efforce de promouvoir le rôle de leader des femmes au Maroc dans les domaines économique, social, politique et culturel.

Il vise également à mettre en lumière le rôle important des femmes dans l'histoire du pays, dans les arts, les sciences, la culture et l'économie.

Le 3^{ème} Festival "Phénomène des groupes" à Casablanca

L'arrondissement de Hay Mohammadi à Casablanca organise, du 20 au 24 août, la 3^{ème} édition du Festival "Phénomène des groupes", qui se veut une célébration du patrimoine musical authentique.

Placé sous le thème "Phénomène des groupes, identité et héritage artistique à préserver", l'édition de cette année, organisée dans la place et le parc Bashar Al Kheir, sera marquée par un hommage à l'artiste Omar Seyyed, l'une des figures les plus marquantes du mouvement ghawan, ont souligné les organisateurs lors de la conférence de presse.

Ce festival est un évé-

nement artistique et culturel unique organisé au quartier Hay Mohammadi, qui vise à promouvoir le patrimoine du phénomène des groupes et à mettre en avant sa place sur la scène artistique marocaine et internationale", a indiqué le directeur de cette 3^{ème} édition, Rachid Zaki, dans une déclaration à la MAP.

"Nous avons engagé tous les moyens nécessaires pour la préparation de ce festival, et nous espérons que le public vivra autant de plaisir et d'enthousiasme que nous en avons eu à organiser cet événement", s'est-il réjoui.

Pour Rachid Jkini, membre du conseil de l'arrondissement

Hay Mohammadi, l'objectif de cet événement culturel est de mettre en lumière le rôle crucial du "Phénomène des groupes" dans le tissu de la culture marocaine, contribuant à la promotion de l'identité nationale. Le festival vise également à créer des ponts de communication entre les générations, en rapprochant les jeunes de racines musicales profondes, a-t-il poursuivi.

Depuis sa création, a-t-il noté, le festival a été un symbole de créativité et de résistance culturelle, contribuant de manière significative à la mémoire collective des Marocains à travers des chansons portées par des valeurs de so-

lidarité, de liberté et d'identité culturelle.

De son côté, l'artiste pionnier du groupe Nass El Ghiwane, Omar Seyyed, s'est félicité de l'organisation de cette édition, soulignant que "Le phénomène des groupes", un mouvement qui a commencé dans les années soixante-dix du siècle dernier à partir d'un quartier des plus modestes, se veut un patrimoine immatériel porté par des artistes emblématiques et des œuvres musicales à grand succès.

La 3^{ème} édition de ce festival se distingue par son ouverture à différents genres musicaux, allant musique tradi-

tionnelle et moderne, y compris la musique amazighe et le rap, de manière à incarner la richesse et la diversité de la scène culturelle marocaine.

Cette édition verra la participation de nombreux artistes et groupes musicaux influencés par ce grand phénomène artistique, qui offriront des performances musicales alliant authenticité et modernité. Le festival prévoit également des conférences, des interviews, des rencontres avec des pionniers, et diverses activités sociales tout au long de l'événement, visant à mettre en avant l'impact culturel et artistique du mouvement des groupes.

Cependant, le forgeron hochait la tête. Il se méfiait, parce que les femmes disent toujours non. Gervaise alors devint très grave, reprit lentement :

— Vous me connaissez, monsieur Goujet, je ne suis guère menteuse... Eh bien ! non, ça n'est pas, ma parole d'honneur !... Jamais ça ne sera, entendez-vous ? jamais ! Le jour où ça arriverait, je deviendrais la dernière des dernières, je ne mériterais plus l'amitié d'un honnête homme comme vous.

Et elle avait, en parlant, une si belle figure, toute pleine de franchise, qu'il lui prit la main et la fit rasseoir. Maintenant, il respirait à l'aise, il riait en dedans. C'était la première fois qu'il lui tenait la main et qu'il la serrait dans la sienne. Tous deux restèrent muets. Au ciel, le vol de nuages blancs nageait avec une lenteur de cygne. Dans le coin du champ, la chèvre, tournée vers eux, les regardait en poussant à de longs intervalles réguliers un bêlement très doux. Et, sans se lâcher les doigts, les yeux noyés d'attendrissement, ils se perdaient au loin, sur la pente de Montmartre blafard, au milieu de la haute futaie des cheminées d'usine rayant l'horizon, dans cette banlieue plâtreuse et désolée, où les bosquets verts des cabarets borgnes les touchaient jusqu'aux larmes.

— Votre mère m'en veut, je le sais, reprit Gervaise à voix basse. Ne dites pas non... Nous vous devons tant d'argent !

Mais lui, se montra brutal, pour la faire taire. Il lui secoua la main, à la briser. Il ne voulait pas qu'elle parlât de l'argent. Puis, il hésita, il bégaya enfin :

— Écoutez, il y a longtemps que je songe à vous proposer une chose... Vous n'êtes pas heureuse. Ma mère assure que la vie tourne mal pour vous... Il s'arrêta, un peu étouffé.

— Eh bien ! il faut nous en aller ensemble. Elle le regarda, ne comprenant pas nettement d'abord, surprise par cette rude déclaration d'un amour dont il n'avait jamais ouvert les lèvres.

— Comment ça ? demanda-t-elle.

— Oui, continua-t-il la tête basse, nous nous en irions, nous vivrions quelque part, en Belgique si vous voulez... C'est presque mon pays... En travaillant tous les deux, nous serions vite à notre aise.

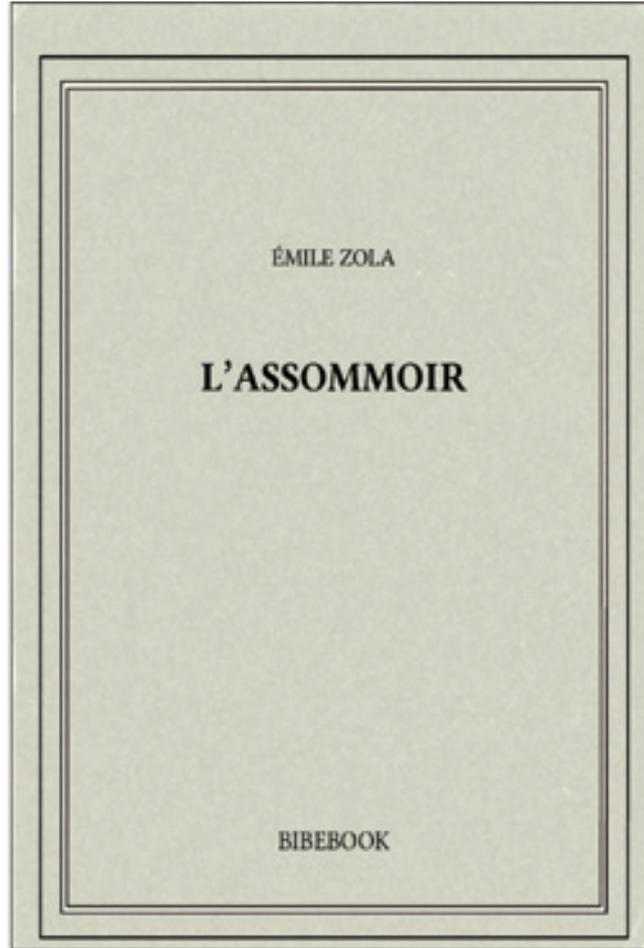
Alors, elle devint très rouge. Il l'aurait prise contre lui pour l'embrasser, qu'elle aurait eu moins de honte. C'était un drôle de garçon tout de même, de lui proposer un enlèvement, comme cela se passe dans les romans et dans la haute société. Ah bien ! autour d'elle, elle voyait des ouvriers faire la cour à des femmes mariées ; mais ils ne les menaient pas même à Saint-Denis, ça se passait sur place, et carrément.

— Ah ! murmura Goujet, monsieur Goujet... murmurait-elle, sans trouver autre chose.

— Enfin, voilà, nous ne serions que tous les deux, reprit-il. Les autres me gênent, vous comprenez ?... Quand j'ai de l'amitié pour une personne, je ne peux pas voir cette personne avec d'autres.

Mais elle se remettait, elle refusait maintenant, d'un air raisonnable.

— Ce n'est pas possible, monsieur



Goujet. Ce serait très mal... Je suis mariée, n'est-ce pas ? j'ai des enfants... Je sais bien que vous avez de l'amitié pour moi et que je vous fais de la peine. Seulement, nous aurions des remords, nous ne goûterions pas de plaisir... Moi aussi, j'éprouve de l'amitié pour vous, j'en éprouve trop pour vous laisser commettre des bêtises. Et ce serait des bêtises, bien sûr... Non, voyez-vous, il vaut mieux demeurer comme nous sommes. Nous nous estimons, nous nous trouvons d'accord de sentiment. C'est beaucoup, ça m'a soutenue plus d'une fois. Quand on reste honnête, dans notre position, on en est joliment récompensé.

Il hochait la tête, en l'écoutant. Il l'approuvait, il ne pouvait pas dire le contraire. Brusquement, dans le grand jour, il la prit entre ses bras, la serra à l'écraser, lui posa un baiser furieux sur le cou, comme s'il avait voulu lui manger la peau. Puis, il la lâcha, sans demander autre chose ; et il ne parla plus de leur amour. Elle se secouait, elle ne se fâchait pas, comprenant que tous deux avaient bien gagné ce petit plaisir.

Le forgeron, cependant, secoué de la tête aux pieds par un grand frisson, s'écartait d'elle, pour ne pas céder à l'envie de la reprendre ; et il se traîna sur les genoux, ne sachant à quoi occuper ses mains, cueillant des fleurs de pissenlits, qu'il jetait de loin dans son panier. Il y avait là, au milieu de la nappe d'herbe brûlée, des pissenlits jaunes superbes. Peu à peu, ce jeu le calma, l'amusa. De ses doigts raidis par le travail du marteau, il cassait délicatement

les fleurs, les lançait une à une, et ses yeux de bon chien riaient, lorsqu'il ne manquait pas la corbeille. La blanchisseuse s'était adossée à l'arbre mort, gaie et reposée, haussant la voix pour se faire entendre, dans l'haleine forte de la scierie mécanique. Quand ils quittèrent le terrain vague, côte à côte, en causant d'Étienne, qui se plaisait beaucoup à Lille, elle emporta son panier plein de fleurs de pissenlits.

Au fond, Gervaise ne se sentait pas devant Lantier si courageuse qu'elle le disait. Certes, elle était bien résolue à ne pas lui permettre de la toucher seulement du bout des doigts ; mais elle avait peur, s'il la touchait jamais, de sa lâcheté ancienne, de cette mollesse et de cette complaisance auxquelles elle se laissait aller, pour faire plaisir au monde.

Lantier, pourtant, ne recommença pas sa tentative. Il se trouva plusieurs fois seul avec elle et se tint tranquille. Il semblait maintenant occupé de la tripière, une femme de quarante-cinq ans, très bien conservée. Gervaise, devant Goujet, parlait de la tripière, afin de le rassurer. Elle répondait à Virginie et à madame Lerat, quand celles-ci faisaient l'éloge du chapelier, qu'il pouvait bien se passer de son admiration, puisque toutes les voisines avaient des béguins pour lui.

Coupeau, dans le quartier, gueulait que Lantier était un ami, un vrai. On pouvait baver sur leur compte, lui savait ce qu'il savait, se fichait du bavardage, du moment où il avait l'honnêteté de son côté. Quand ils sortaient tous les

trois, le dimanche, il obligeait sa femme et le chapelier à marcher devant lui, bras dessus, bras dessous, histoire de crâner dans la rue ; et il regardait les gens, tout prêt à leur administrer un vate-laver, s'ils s'étaient permis la moindre rigolade. Sans doute, il trouvait Lantier un peu fierot, l'accusait de faire sa Sophie devant le vitriol, le blaguait parce qu'il savait lire et qu'il parlait comme un avocat. Mais, à part ça, il le déclarait un bougre à poils. On n'en aurait pas trouvé deux aussi solides dans la Chapelle. Enfin, ils se comprenaient, ils étaient bâtis l'un pour l'autre. L'amitié avec un homme, c'est plus solide que l'amour avec une femme.

Il faut dire une chose, Coupeau et Lantier se payaient ensemble des noces à tout casser. Lantier, maintenant, empruntait de l'argent à Gervaise, des dix francs, des vingt francs, quand il sentait de la monnaie dans la maison.

C'était toujours pour ses grandes affaires. Puis, ces jours-là, il débauchait Coupeau, parlait d'une longue course, l'emmenait ; et, attablés nez à nez au fond d'un restaurant voisin, ils se flanquaient par le coco des plats qu'on ne peut manger chez soi, arrosés de vin cacheté. Le zingueur aurait préféré des ribotes dans le chic bon enfant ; mais il était impressionné par les goûts d'aristo du chapelier, qui trouvait sur la carte des noms de sauces extraordinaires. On n'avait pas idée d'un homme si douillet, si difficile. Ils sont tous comme ça, paraît-il, dans le Midi.

Ainsi, il ne voulait rien d'échauffant, il discutait chaque fricot, au point de vue de la santé, faisant remporter la viande lorsqu'elle lui semblait trop salée ou trop poivrée. C'était encore pis pour les courants d'air, il en avait une peur bleue, il engueulait tout l'établissement, si une porte restait entr'ouverte.

Avec ça, très chien, donnant deux sous au garçon pour des repas de sept et huit francs. N'importe, on tremblait devant lui, on les connaissait bien sur les boulevards extérieurs, des Bati-gnolles à Belleville.

Ils allaient, grande rue des Bati-gnolles, manger des tripes à la mode de Caen, qu'on leur servait sur de petits réchauds. En bas de Montmartre, ils trouvaient les meilleures huitres du quartier, à la Ville de Bar-le-Duc.

Quand ils se risquaient en haut de la butte, jusqu'au Moulin de la Galéfe, on leur faisait sauter un lapin. Rue des Martyrs, les Lilas avaient la spécialité de la tête de veau ; tandis que, chaussée Clignancourt, les restaurants du Lion d'Or et des Deux Marronniers leur donnaient des rognons sautés à se lécher les doigts. Mais ils tournaient plus souvent à gauche, du côté de Belle-ville, avaient leur table gardée aux Vendanges de Bourgogne, au Cadran Bleu, au Capucin, des maisons de confiance, où l'on pouvait demander de tout, les yeux fermés. C'étaient des parties sournoises, dont ils parlaient le lendemain matin à mots couverts, en chipotant les pommes de terre de Gervaise. Même un jour, dans un bosquet du Moulin de la Galéfe, Lantier amena une femme, avec laquelle Coupeau le laissa au dessert.

(A suivre)

Royaume du Maroc
Ministère de la Justice
Tribunal de commerce de
Casablanca
Dossier n°131176
N° CP 29055
Partage des Fonds de
commerces

Entre
Monsieur Lahcen Ait
Tmilla titulaire de la CIN
N° B312223 32/96
Monsieur Abdellah Ait
Tmilla titulaire de la CIN
N° B586635 32/96
Monsieur Saïd Ait Tmilla
titulaire de la CIN N°
BK19355 7/96
Monsieur Adil Ait Tmilla
titulaire de la CIN N°
BK231719 7/96

Monsieur Rachid Ait
Tmilla titulaire de la CIN
N° BK247348 7/96
Monsieur Abdellkrim Ait
Tmilla titulaire de la CIN
N° BK308543 7/96
Madame Aïcha Hassoune
titulaire de la CIN
N° BK44846 4/96

La totalité des fonds de
commerces ; exploité à Ca-
sablanca ; 71-72 ; route de
Médouna et rue Ductour
Baut.
Et le deuxième exploité à
Casablanca, rue Kanizar,
Kissaria 15 Ramadan N° 32
Composés de la clientèle et
le droit au bail et les mar-
chandises et les matériels
servant à l'exploitation.
Inscrits au registre de com-
merce de Casablanca sous
le n° 240282 - 240284

Les oppositions seront re-
çues au secrétariat greffe
du tribunal de commerce
(services du registre du
commerce) dans les quinze
jours au plus tard après les
deuxièmes insertions.
2ème insertion

N° 5376/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
SECRETARIAT GENERAL
PROVINCE
D'OUARZAZATE
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES
N° /DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX
N°22/BG/2024

Le 10 septembre 2024 à (10
h) Dix heures, il sera pro-
cédé, dans la salle des réu-
nions du secrétariat général

de la province d'Ouarza-
zate, sis à Avenue Moham-
med VI Ouarzazate à
l'ouverture des plis relative
à l'appel d'offres ouvert na-
tional sur offres de prix
pour L'ACHAT DE MOBIL-
LIER ET MATERIEL DE
BUREAU AU PROFIT DE
LA 3 EME ET 4 EME AN-
NEXES ADMINISTRATI-
VES RELEVANT
PACHALIK OUARZA-
ZATE, PROVINCE
D'OUARZAZATE

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics <http://www.marchespublics.gov.ma>.
L'estimation des coûts
des prestations établies par
le Maître d'ouvrage est fixée
à la somme de 238.080,00
dhs (Deux Cent Trente-Huit
Mille Quatre-Vingt Dir-
hams Et 00 Centimes) TTC.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
Quatre Mille Sept Cent Di-
rhams et Zéro Centimes
(4.700,00 Dhs).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30,
32 et 34 du décret 2-22-431
du 08 Mars l'appel d'offres
ouvert 2023 relatif aux mar-
chés publics et du chapitre
4 de l'Arrêté du ministre
délégué de l'économie et
des finances n° 1692-23 du 4
hija 1444 (23 juin 2023).

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.

LES PROSPECTUS DOI-
VENT ETRE DEPOSES A
LA DIVISION DU BUD-
GET ET MARCHES AU
PLUS TARD LE
09/09/2024 A 16H30, OU
REMIS SEANCE TE-
NANTE AU PRESIDENT
DE LA COMMISSION
D'APPEL D'OFFRES.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de la consultation.
N° 5631/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
SECRETARIAT GENERAL

PROVINCE
D'OUARZAZATE
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES
N° /DBM/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX
N°15/BG/2024

Le 12/09/2024 à (10 h) Dix
heures, il sera procédé, dans
la salle des réunions du se-
crétariat général de la pro-
vince d'Ouarzazate, sis à
Avenue Mohamed VI Ouar-
zazate à l'ouverture des plis
relative à l'appel d'offres ou-
vert international concernant
aux FOURNITURES, INS-
TALLATIONS ET MISE EN
SERVICE DU RESEAU IN-
FORMATIQUE DU SECRE-
TARIAT GENERAL DE LA
PROVINCE D'OUARZA-
ZATE.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics <http://www.marchespublics.gov.ma>.
L'estimation des coûts des
prestations établies par le
Maître d'ouvrage est fixée à
la somme de 1.467.240,00
dhs (un million quatre cent
soixante-sept mille deux
cent quarante dirhams et
zéro Centimes) TTC.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
vingt Mille Dirhams
(20.000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30,
32 et 34 du décret 2-22-431
du 08 Mars l'appel d'offres
ouvert 2023 relatif aux mar-
chés publics et du chapitre
4 de l'Arrêté du ministre
délégué de l'économie et
des finances n° 1692-23 du 4
hija 1444 (23 juin 2023).

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de la consultation.
N° 5632/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province D'El Kelaa
Seghnas

Cercle de Tarnellalet
Caïdat de Zemrane
Charquia
Commune Zemrane
Charquia
Avis d'appel d'offre ouvert
N° : 10/2024
(Séance publique)

Le : 18/09/2024 à 11 H, il
sera procédé dans les bu-
reaux de la Commune Ter-
ritoriale de Zemrane
Charquia à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel d'of-
fres ouverts N° : 10/2024
Relatif : LOCATION SOUK
D'OLIVES A LA COM-
MUNE ZEMRANE CHAR-
QUIA PROVINCE EL
KELAA DES SRAGHNA.
Le dossier d'appel d'offre
peut être retiré au bureau
des marchés de la Com-
mune Zemrane Charquia
ou peut être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics de l'état :
www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provi-
soire est fixé à : 15000,00
DH (QUINZE MILLE DI-
RHAMS)

L'estimation minimale de
location (Prix d'ouverture)
est de : 150.000,00 DHS (cent
cinquante mille dirhams).

Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux Dis-
positions des articles du 30 au
34 du décret N° : 2-22-431
du (08 Mars 2023) relatif
aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau des marchés de la
Commune Zemrane Char-
quia.
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité.

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offre au début de
la séance et avant l'ou-
verture des plis.

Soit les déposer par voie
électronique dans le portail
des marchés publics acces-
sible à l'adresse électro-
nique au portail des
marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
au décret précité à savoir :
1) Dossier Administratif
Comprenant :
a) la déclaration sur l'hon-
neur
b) la ou les pièces justifiant
les pouvoirs conférés à la
personne agissant au nom
du concurrent.
c) L'attestation ou copie cer-
tifiée conforme délivrée de-
puis moins d'un an par
l'administration Compé-
tente du lieu d'imposition
certifiant que le concurrent
est en situation fiscale ré-
gulière.
d) L'attestation ou copie
certifiée conforme déliv-
rée depuis moins d'un an
par la C.N.S.S certifiant
que le concurrent est en si-
tuation régulière envers

cet organisme.
e) Le récépissé du caution-
nement provisoire ou l'at-
testation de la caution
personnelle et solidaire en
tenant lieu.
f) Le certificat d'immatricu-
lation au registre du com-
merce.

2) Dossier Technique Com-
prenant :
a) Une note indiquant les
moyens humains et tech-
niques du concurrent, le
lieu, la date, la nature et
l'importance des presta-
tions qu'il a exécutées ou à
l'exécution desquelles il a
participé.

b) Les attestations déli-
vrées par les hommes de
l'art sous la direction des-
quels lesdites prestations
ont été exécutées ou par les
bénéficiaires publics ou pri-
vés desdites prestations
avec indication de la nature
des prestations, le montant,
les délais et les date de réa-
lisation, l'appréciation, le
nom et la qualité du signa-
taire.

3) Dossier financier comp-
renant :
1- acte d'engagement certi-
fié par le concurrent.
2- Bordereau des prix et dé-
tail estimatif dûment si-
gnés.
NB : Ces informations obli-
gatoires doivent être signa-
lées :
- Numéro et ville de registre
de commerce
- Une adresse email
N° 5633/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE LARACHE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°25/DPETL/Lar 2024**

Le 10 SEPTEMBRE 2024 à 10 H du matin, il sera procédé dans
les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la
Logistique de Larache, place Oued El Makhanine Larache à l'ouverture des plis relatif à
l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

**Travaux de signalisation verticale et équipements de sécurité
de la RP4403 entre PK0+000 et PK50+000 et de la RP4405
entre PK0+000 et PK30+000 (Province de Larache)**

Le dossier d'appel d'offres doit également être téléchargé à partir du portail des
marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique
suivante : www.mtpeet.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30 000,00
DIRHAMS, (TRENTE MILLE DHS).

L'estimation du coût des prestations : 1 541 880,00 DIRHAMS
(UN MILLION CINQ CENT QUARANTE-ET-UN MILLE HUIT CENT QUATRE
VINGT DHS TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être
conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22- 431 du 15 chaabane
1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
- déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles exigées par l'article 05 du
règlement de consultation.
Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée
(certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et classification.

SECTEUR	QUALIFICATION EXIGÉES	CLASSE MINIMALE
X	X2	2

N° 5629/PA

N° 5630/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYE DE LA RÉGION GOUVERNEMENTALE DE SIDI INI
PROVINCE DE SIDI INI
PACHALIK DE SIDI INI
COMMUNE DE SIDI INI
DIVISION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES,
FINANCIÈRES ET AÉRIENNES
SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة السويفات والحدود
البلدية السويفية
محافظة سديني
قسم الشؤون المالية والإدارية
مكتب الموارد المالية

Avis de ventes aux enchères publiques

Le président de la commune de Sidi Inni annonce qu'une vente aux enchères
publique sera organisée le 11 Septembre 2024 à 11H00 au parc communal situé Avenue
Ibnou Toumarie quartier Administratif pour vente des objets mis en fourrière et non
retirés dans les délais impartis.

La vente se fera au comptant avec une majoration de 10% sur le prix de l'offre pour
couvrir les frais engagés par la vente.

Ceux qui souhaitent participer doivent inspecter les objets mis en fourrière réservés à
la vente à partir de la date de l'annonce et pendant les heures de travail habituelle. Ils
doivent être munis de leurs carte d'identité nationale.

N° 5629/PA

**FIDUCIAIRE BOUGAFER
CONSEILS
CABINET FIDUCIAIRE**
TEL : 06 71 66 19 18 /
06 61 86 89 08

Aux termes d'un PV de l'Assemblée générale extraordinaire en date de 05/08/2024 à Settat de la société D'EXPLOITATION COMMERCIALE ZAHRAOUI ET CONSORTS SAR, les associés de la dite société décident :
- Mr ZAHRAOUI EL MOSTAFA, présente sa démission de la gérance de la société D'EXPLOITATION COMMERCIALE ZAHRAOUI ET CONSORTS SAR et nomination de Mr. ZAHRAOUI HASSAN, le nouveau gérant pour une durée illimitée et la société sera engagé vis-à-vis de la banque par sa signature unique.
-Dépôt légal : a été effectué au tribunal de 1ère Instance SETTAT sous le 306/24 LE 13/08/2024 et immatriculé au registre de commerce sous le 879.

N° 5634/PA

BETARO

Société A Responsabilité Limitée d'associé unique
Au Capital Social de 100.000,00 Dirhams
Siège Social : 46 BD ZERKTOUNI 2 EME ETAGE APPT N° 6, CASABLANCA RC : 631551 / CASABLANCA
I. Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23.07.2024, l'associé unique de la société BETARO - SARL D'ASSOCIE UNIQUE a décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital social de la société d'une somme de 3.900.000,00 dirhams du compte courant d'associé créditeur pour le porter de 100.000,00 de dirhams à 4.000.000,00 de dirhams ;
 - Mise à jour des statuts ;
 - Pouvoirs à donner.
- II. Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 07.08.2024 sous le N° 929714.

N° 5635/PA

**SACHARKA IT
CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte SSP en date du 08/07/2024, il a été établi les Statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : SACHARKA IT
Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE.
Objet :
• INFORMATIQUE (PROGRAMMEUR, ANALYSTE, CONCEPTEUR EN),
• MARKETING DIGITAL,
• VENTE PAR INTERNET
Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6, CASABLANCA.
DUREE : 99 ans.
Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dh), divisé en MILLE (1 000) parts de CENT DIRHAMS (100 Dh) chacune, numérotées de 1 à 1 000, toutes libérées et attribuées à :
• Mr. ABDELBAKI ISSAM 1 000 parts sociales.

GERANCE : M. ABDELBAKI ISSAM, gérant unique.
La société est engagée par la signature du gérant unique M. ABDELBAKI ISSAM.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 09.08.2024 sous le N° 00929943. RC N° 637543.

N° 5636/PA

**CABINET
AL ISTICHARYA
CONSULTING-SARL-
BOUZNIKA**
Tel/Fac: 0537649573
GSM: 0668792975.

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17/07/2024, il a été établi les statuts d'une société, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : " TB ADVISORS" S.A.R.L.AU
Sigle :
Siège Social : N 276 BD IBN TACHFINE 3 EME ETAGE CASABLANCA.
L'Associé unique :
-Mr. TAHER BOUCHAREB apporter en numéraire 100 000,00 dhs soit 1000 parts sociales.
Objet :
- INTERMEDIATION IMMOBILIER DIRECT ET ELECTRONIQUE.
- LOCATION ET VENTE DES BIENS IMMOBILIERS RESIDENTIELS PROPRES OU LOUES.
- SOUS LOCATION, LOCATION COURTE DUREE, CONCERGERIE ET MANAGEMENT, ACHAT, REVENTE IMMOBILIER.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par : Mr. TAHER BOUCHAREB.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal du Commerce de Casablanca sous le N°637485.

N° 5637/PA

**CABINET
AL ISTICHARYA
CONSULTING-SARL-
BOUZNIKA**
Tel/Fac: 0537649573
GSM: 0668792975.

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/07/2024, il a été établi les statuts d'une société, dont les caractéristiques sont :
Dénomination : " DOUKKALA MAROC TRAV" S.A.R.L.AU
Sigle :
Siège Social : HAY EL OODS RUE 6 N°45 RDC SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.
L'Associé unique :
-Mr. JAWAD KAOUKABI apporter en numéraire 100 000,00 dhs soit 1000 parts sociales.
Objet :
- Travaux divers ou construction.
- Négoce.
- Marchand matériaux de construction.
- Fourniture, mobilier de bureau et matériel de bureau.
- Marchand d'électro-ménager.
- Commerce de mobiliers, matériels et équipements de bureau.
- Import - Export.

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par : Mr. JAWAD KAOUKABI.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal du Commerce de Casablanca sous le N° 637509.

N° 5638/PA

**FIDUCIAIRE : FATC SARL
64, RUE 2 KHALIL II LA
VILLETTE
CASABLANCA**
EMAIL :
fatc1@hotmail.com

Constitution
ROOT MAROC IMMO SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
ICE : 00354741500020
Aux termes d'un acte SSP en date du 29 juillet 2024 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société civile immobilière dont les caractéristiques sont :
DÉNOMINATION : ROOT MAROC IMMO SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
OBJET : L'acquisition d'un terrain nu à l'effet d'y édifier des constructions à usage d'habitation, ainsi que toutes dépendances devant servir à l'habitation principale des associés et des membres de leur famille.
SIEGE SOCIAL : 82 Angle Boulevard Abdelmoumen et Rue Soumaya, Résidence Shéhrazade 1, 3ème étage, n°13 Palmiers Casablanca.
DURÉE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : 40 000,00 DHS divisé en 50 parts sociales de 100 DH chacune.
ANNEE SOCIALE : 1er janvier au 31 décembre.
REPRESENTANTS LEGAL :
Coadministrateurs : Mr JIRAOUI Othmane, Mr BOUSTA Tariq, Mr BELAMINE Omar.
Pour extrait et mention :
FATC

N° 5639/PA

CONSTITUTION

Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société SARL AU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: STE = ETABLISSEMENT AL AWAIL imzouren pour enseignement privé = SARL AU
Objet : TENANT UNE ECOLE POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE PRIVE
Gérance : Mme SIHAM ZARYOUH marocain, titulaire de la CIN N° R357250... Demeurant à : HAY AGADIR BENI BOUAYACH Al-Hoceima Capital : 100.000,00 DH Capital Social : Mme SIHAM ZARYOUH: 1000 PARTS.
Soit au total mille PARTS : 1000 parts
Durée : 99 ans.
Siège Social : RUE CASABLANCA IMZOUREN Al-Hoceima.
Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au RC a été faite le 12/08/2024 sous le n° 633.

N° 5640/PA

**ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITE CHOUAIB
DOUKKALI
ECOLE NATIONALE**

**DES SCIENCES
APPLIQUEES -
EL JADIDA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL A
MAJORATION**
N°01/ENSAJ/2024
SEANCE PUBLIQUE

Le Mardi 10 Septembre 2024 à 11h, il sera procédé, au siège de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida sis à la Route Nationale N°1 (Route AZEMMOUR), Km6, EL-HAOUZIA, El Jadida, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national à majoration N° N°01/ENSAJ/2024, ayant pour objet : = PRESTATIONS DE JARDINAGE ET D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE L'ECOLE NATIONALE DES SCIENCES APPLIQUEES D'EL JADIDA, EN LOT UNIQUE «.

L'estimation financière établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 126 030, 52 Dhs TTC (Cent vingt-six mille trente Dirhams et cinquante-deux Centimes), toutes taxes comprises.
Ainsi que leur cautionnement provisoire (La caution devra être constituée au niveau du Portail Marocain des Marchés publics) est : 2 500,00 Dhs (Deux mille cinq cents Dirhams).
Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

• Le dossier de l'appel d'offres doit être téléchargé à partir de l'adresse électronique du portail des marchés publics : (www.marchespublics.gov.ma)

• Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma)

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret N°2-22-431 relatif aux marchés publics du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du Règlement de la consultation.
Il est prévu une visite des lieux le 04 Septembre 2024 à 11 heures à l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida sis au à la Route Nationale N°1 (Route AZEMMOUR), Km6, EL-HAOUZIA, El Jadida.

N° 5641/PA

**ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITE CHOUAIB
DOUKKALI
ECOLE NATIONALE DES
SCIENCES APPLIQUEES
PROVINCE - EL JADIDA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
A MAJORATION**
N° 03/ENSAJ/2024
SEANCE PUBLIQUE

Le Mardi 10 Septembre 2024 à 13h, il sera procédé,

au siège de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida sis à la Route Nationale N°1 (Route AZEMMOUR), Km6, EL-HAOUZIA, El Jadida, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national à majoration N° 03/ENSAJ/2024, ayant pour objet : = PRESTATIONS DE GARDIENNAGE, LA SURVEILLANCE ET LA SECURITE DES LOCAUX DE L'ECOLE NATIONALE DES SCIENCES APPLIQUEES D'EL JADIDA, (LOT UNIQUE).

L'estimation financière établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 606 477, 92 Dhs TTC (Six cent six mille quatre cent soixante-dix-sept Dirhams et quatre-vingt-douze Centimes), toutes taxes comprises.
Ainsi que leur cautionnement provisoire (La caution devra être constituée au niveau du Portail Marocain des Marchés publics) est : 12 000,00 Dhs (Douze mille Dirhams.)
Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

• Le dossier de l'appel d'offres doit être téléchargé à partir de l'adresse électronique du portail des marchés publics : (www.marchespublics.gov.ma)

• Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma)

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret N°2-22-431 relatif aux marchés publics du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du Règlement de la consultation.
Il est prévu une visite des lieux le 04 Septembre 2024 à 12 heures à l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida sis à la Route Nationale N°1 (Route AZEMMOUR), Km6, EL-HAOUZIA, El Jadida.

N° 5642/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TINGHIR
COMMUNE D'ALNIF
Avis d'appel d'offres
ouvert**

Sur offres de prix n° 14/CA/2024 à 10h
Le 23 septembre 2024 à 10h il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Alnif, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié N° 14/CA/2024 relatif à l'objet suivant : Construction des réservoirs d'eau et fourniture et pose des conduites aux divers Douars de la Commune d'Alnif.
Le dossier d'appel d'offres

doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à 15.000,00 Dhs (quinze mille dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme d'un million deux cent onze mille cent quatre-vingt-seize dirhams (1 211 196,00 Dhs) toutes taxes comprises.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 5643/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TINGHIR
COMMUNE D'ALNIF
Avis d'appel d'offres
ouvert simplifié**

Sur offres de prix n° 11/CA/2024
Le 23/09/2024 à 11H il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Alnif, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié N° 11/CA/2024 relatif à l'objet suivant : extension de réseau d'eau potable au quartier taoualite,tanoute noumaridoule et tagalgoulbe commune alnif province de Tinghir
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 15.000,00 (quinze mille Dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 960.000,00Dh (neuf cent soixante mille Dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15Chaabane1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics et à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 5644/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE DE TAROUDANT
COMMUNE D'IGHERM
 A.O.O N° : 03/IGH/2024
 Le Jeudi 12 Septembre 2024 à 11 heures du matin il sera procédé, dans le bureau de Mr. Le Président (Salle de réunion) de la Commune d'Igherm à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour objet : « Acquisition d'un camion de 3,5 T équipé d'une benne satellite (tasseuse) de 4 m³ avec pelle de foulage, pour la collecte des déchets ménagers et assimilés au profit de la CT Igherm-Province de Taroudant »

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des Marchés de la commune il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 9000,00 dirhams TTC (Neuf mille dirhams et 00 cts)

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Cent Soixante Dix Mille dirhams 00 cts TTC (470 000,00 DH).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27, 28, 29, et 30 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par courrier électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 et 9, du règlement de consultation.

N° 5648/PA

DE TAROUDANT
CERCLE TAROUDANT
CAIDAT TAMALOUKT
 COMMUNE D'IMOUASS
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
 N°08/IM/2024
 Le 11-09-2024 à 10 Heures, il sera procédé dans le bureau de président aux bureaux de la commune d'imoulass a hay agalay taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N°08/IM/2024 pour objet : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES POINTS NOIRS DE LA PISTE MENANT AU DOUAR IGHIL TANSIMT ALA CT IMOUASS PROVINCE DE TAROUDANT

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage délégué est fixée à la somme de : (228 240,00 dhs) Deux cent vingt-huit mille deux cent quarante dirhams Toutes Taxes Comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à 4.000,00 DH (Quatre MILLE DIRHAMS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23-06-2023.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de Consultation.

N° 5646/PA

COMMUNE D'AGUELMOUS
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° : 03 / 2024
 Le Jeudi 12 Septembre 2024 à 11 heures, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Monsieur le Président de la Commune D'Aguelmous, Province de Khénifra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° C.A pour : L'Alferrage du Souk Hebdomadaire sis au centre d'Aguelmous

Pour une période de 12 mois (du 01/01/2025 Au : 31/12/2025).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinquante-six mille Dhs (56.000,00 Dhs).

L'estimation du montant du marché établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Million Huit Cent Mille Dirhams, (2.800.000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28 et 30 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
 - déposer leurs plis via le portail des marchés publics et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents, et des pièces relatives aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir par tous les concurrents sont celles prévues aux articles 2 et 3 du Règlement de Consultation.

N° 5647/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER
POLE PROJETS LGV-DIRECTION SUPPORT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° T046/PLGV
SÉANCE PUBLIQUE D'OUVERTURE DES PLS
 Le 03 Octobre 2024 à 9 heures (heure locale), il sera procédé dans les bureaux de l'Institut de Formation & Développement des Compétences de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL RABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : Augmentation de la capacité ferroviaire entre Kenitra et Marrakech et au niveau du hub de Casablanca :

Fourniture et installation d'un atelier forain de soudage électrique des rails

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et du site Web de l'ONCF à l'adresse www.oncf.ma.

Les modifications du dossier d'appel d'offres sont consultables suivant les conditions précisées dans l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.

- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1 533 960,00 DH.
- L'estimation des coûts des prestations, établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de 102 264 000,00 DH TTC.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement, par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n°1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés.

Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

N° 5648/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE DE

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE DE KHENIFRA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER
POLE GOUVERNANCE, FINANCES ET ACHATS
DIRECTION ACHATS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° T5816/PIC

AVIS RECTIFICATIF N° 1

La Directrice Achats porte à la connaissance des concurrents que des modifications ont été apportées au niveau du dossier de l'appel d'offres ouvert N° T5816/PIC relatif à la réalisation des études et travaux de construction d'un mur de clôture en béton armé du PK 0-350 au PK 0-350 à Casa Port.

Le dossier technique, pour les concurrents installés ou non installés au Maroc, comprend :

- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation ;
- Au moins deux (02) attestations d'un montant supérieur ou égal à 3 000 000,00 DH/HT chacune, délivrées par les maîtres d'ouvrage publics ou privés ou par les hommes de l'art sous la direction desquels le concurrent a exécuté des prestations similaires à celles objet de l'appel d'offres, durant les cinq (5) dernières années. Chaque attestation doit préciser la nature des prestations, leur montant, le délai et l'année de réalisation, la consistance du projet ainsi que le nom et la qualité du signataire et son appréciation.
- La Désignation d'un Bureau d'études ayant le certificat d'agrément D5, délivré par le Ministère d'Équipement et de l'eau, qui sera engagé par l'entreprise pour la réalisation des études d'exécution (joindre le certificat légalisé).

N° 5649/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 RÉGION DE MARRAKECH-SAFI
 PROVINCE DE YOUSOUFIA
 CONSEIL PROVINCIAL DE YOUSOUFIA
 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
 N° : 85/2024

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU TITRE D'ANNEE : 2024

Le conseil provincial de Youssoufia organisera des examens d'aptitude professionnelle au titre d'année 2024 au profit des fonctionnaires et agents ayant accompli les conditions d'ancienneté de six ans d'ancienneté au siège du conseil provincial de Youssoufia selon le tableau mentionné ci-dessous :

Pour accès au grade	Conditions	Dates des examens	Date limite de dépôt des candidatures
Adjoint Technique 1 ^{er} Grade	Adjoint Technique 2 ^{ème} grade ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade.	12/10/2024	27/09/2024
Technicien 2 ^{ème} Grade	Technicien 3 ^{ème} grade ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade Adjoint	01/12/2024	
Adjoint Administratif Principal	Adjoint Administratif 1 ^{er} Grade ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade.	30/12/2024	

Observation : les demandes de candidatures devront être déposées au bureau d'ordre.

N° 5651/PA

ROYAUME DU MAROC
 Ministère de l'Intérieur
 Province de Settat

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°70/BGT/2024

Le 12/09/2024 A 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix relatif aux travaux d'aménagement des postes de commandements relevant du territoire de la Province de Settat (Tranche II) Province de Settat

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 42 000,00 dh (quarante-deux mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux millions cent quatre mille six cent soixante quatorze dirhams toutes taxes comprises TTC (2 104 674,00 dh T.T.C)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du Décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du Certificat de qualification et de classification dans le secteur suivant :

SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE
A	A2	4

N° 5650/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de
la Protection sociale
Centre Hospitalo-
Universitaire Sous
Massa sis à l'Institut
Supérieur des Professions
Infirmières et Techniques
de Santé (ISPTIS) Agadir (Près
de l'Hôpital Hassan II
d'Agadir), à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel d'offres
ouvert international sur
offres de prix concernant :

**AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL SUR
OFFRES DES PRIX N°
09/2024/CHUSM**
Le 10/09/2024 à 11h30, il
sera procédé dans la salle
de réunion de la Direction
Générale du Centre Hospi-
talo-Universitaire Sous
Massa sis à l'Institut Supé-
rieur des Professions Infirmi-
ères et Techniques de Santé
(ISPTIS) Agadir (Près de
l'Hôpital Hassan II d'Agadir),
à l'ouverture des plus relatifs
à l'appel d'offres ouvert
international sur offres de
prix concernant :

**ACHAT DE FONGIBLES
INFORMATIQUES POUR
LES BESOINS DU CHU
SOUSS MASSA (Lot
Unique)**
Le dossier d'appel d'offres
est mis à la disposition des
concourants sur le portail
marocain des marchés pub-
lics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation totale des
coûts des prestations éta-
blies par le maître d'ou-
vrage est fixée à la somme de :
- 3 073 122,00 DHS TTC
(trois millions soixante-
treize mille cent vingt-deux
Dirhams).

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
- 46 000,00 DHS (quarante-
six mille).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30,
34 et 135 du Décret n° 2-22-
431 et au chapitre IV de l'ar-
rêté du Ministre délégué
auprès de la Ministre de
l'Economie et des Finances,
chargé du budget n° 1692-
23 du 4 hija 1444 (23 juin
2023) relatif à la dématéria-
lisation des procédures.

Le dépôt des plus doit s'ef-
fectuer obligatoirement par
voie électronique sur le Por-
tail des Marchés publics
www.marchespublics.gov.ma.

La documentation techni-
que exigée par le dossier
d'appel d'offres peut être :

- Soit déposée au service de
la commande publique de
la Direction Générale du
Centre Hospitalo-Universi-
taire Sous Massa sis à l'Ins-
titut Supérieur des
Professions Infirmières et
Techniques de Santé (IS-
PTIS) Agadir (Près de l'Hô-
pital Hassan II d'Agadir) au
plus tard le 06/09/2024
avant 16h.
- Soit remise séance tenante
au président de la commis-
sion d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 05 et 07 du ré-
glement de la consultation.
N° 5652/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de
la Protection sociale
Centre Hospitalo-
Universitaire Sous
Massa sis à l'Institut
Supérieur des Professions
Infirmières et Techniques
de Santé (ISPTIS) Agadir (Près
de l'Hôpital Hassan II
d'Agadir), à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert national sur of-
fres de prix concernant :

de réunion de la Direction
Générale du Centre Hospi-
talo-Universitaire Sous
Massa sis à l'Institut Supé-
rieur des Professions Infirmi-
ères et Techniques de Santé
(ISPTIS) Agadir (Près de
l'Hôpital Hassan II d'Agadir),
à l'ouverture des plus relatifs
à l'appel d'offres ouvert
international sur offres de
prix concernant :

**ACQUISITION DES SIMU-
LATEURS BIOMÉDICAUX
POUR LE COMPTE DU
CENTRE HOSPITALO-
UNIVERSITAIRE SOUSS
MASSA (Lot Unique)**
Le dossier d'appel d'offres
est mis à la disposition des
concourants sur le portail
marocain des marchés pub-
lics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation totale des
coûts des prestations éta-
blies par le maître d'ou-
vrage est fixée à la somme de :
- 1 849 320,00 DHS TTC (Un
Million Huit Cent Quarante-
Neuf Mille Trois Cent
Vingt Dirhams TTC).

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
- 27 000,00 DHS (Vingt-Sept
Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30,
34 et 135 du Décret n° 2-22-
431 et au chapitre IV de l'ar-
rêté du Ministre délégué
auprès de la Ministre de
l'Economie et des Finances,
chargé du budget n° 1692-
23 du 4 hija 1444 (23 juin
2023) relatif à la dématéria-
lisation des procédures.

Le dépôt des plus doit s'ef-
fectuer obligatoirement par
voie électronique sur le Por-
tail des Marchés publics
www.marchespublics.gov.ma.

La documentation techni-
que exigée par le dossier
d'appel d'offres peut être :

- Soit déposée au service de
la commande publique de
la Direction Générale du
Centre Hospitalo-Universi-
taire Sous Massa sis à l'Ins-
titut Supérieur des
Professions Infirmières et
Techniques de Santé (IS-
PTIS) Agadir (Près de l'Hô-
pital Hassan II d'Agadir) au
plus tard le 06/09/2024
avant 16h.
- Soit remise séance tenante
au président de la commis-
sion d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 05, et 07 du ré-
glement de la consultation.
N° 5653/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de
la Protection sociale
Centre Hospitalo-
Universitaire Sous
Massa sis à l'Institut
Supérieur des Professions
Infirmières et Techniques
de Santé (ISPTIS) Agadir (Près
de l'Hôpital Hassan II
d'Agadir), à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert international sur
offres de prix concernant :

**Fourniture et Instal-
lation d'une Solu-
tion de Gestion de la
File d'Attente pour
le Compte du Centre
Hospitalo-Universi-
taire Sous Massa
(Lot Unique)**

Le dossier d'appel d'offres
est mis à la disposition des
concourants sur le portail
des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation totale des
coûts des prestations éta-
blies par le maître d'ou-
vrage est fixée à la somme de :
- 840 000,00 DHS TTC (huit
cent quarante mille Dir-
hams Toutes Taxes Com-
prises)

Le cautionnement provi-
soire est fixé pour les lots
désignés ci-après, à la
somme de :
- 13 000,00 DHS (treize mille
Dirhams)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30,
34 et 135 du Décret n° 2-22-
431 et au chapitre IV de l'ar-
rêté du Ministre délégué
auprès de la Ministre de
l'Economie et des Finances,
chargé du budget n° 1692-
23 du 4 hija 1444 (23 juin
2023) relatif à la dématéria-
lisation des procédures.

Le dépôt des plus doit s'ef-
fectuer obligatoirement par
voie électronique sur le Por-
tail des Marchés publics
www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5, 6 et 7 du ré-
glement de la consultation.
N° 5654/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de
la Protection sociale
Centre Hospitalo-
Universitaire Sous
Massa sis à l'Institut
Supérieur des Professions
Infirmières et Techniques
de Santé (ISPTIS) Agadir (Près
de l'Hôpital Hassan II
d'Agadir), à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert international sur
offres de prix concernant :

**ACQUISITION DE MOBILIER
TECHNIQUE ET OUTILLAGE
POUR LES ATELIERS DU
CHU SOUSS MASSA
(2 lots)**

Le dossier d'appel d'offres
est mis à la disposition des
concourants sur le portail
des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation totale des
coûts des prestations éta-
blies par le maître d'ou-
vrage est fixée à la somme de :
- 1 257 480,00 DHS TTC
(un million deux cent cin-
quante-sept mille quatre
cent quatre-vingts Dirhams
Toute Taxe Comprise).

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
- 18 000,00 DHS (dix-huit
mille dirhams)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30,
34 et 135 du Décret n° 2-22-
431 et au chapitre IV de l'ar-
rêté du Ministre délégué
auprès de la Ministre de
l'Economie et des Finances,
chargé du budget n° 1692-
23 du 4 hija 1444 (23 juin
2023) relatif à la dématéria-
lisation des procédures.

Le dépôt des plus doit s'ef-
fectuer obligatoirement par
voie électronique sur le Por-
tail des Marchés publics
www.marchespublics.gov.ma.

Les documents techniques
exigés par le dossier d'appel
d'offres peuvent être :

- Soit déposés au service de
la commande publique de
la Direction Générale du
Centre Hospitalo-Universi-
taire Sous Massa sis à l'Ins-
titut Supérieur des
Professions Infirmières et
Techniques de Santé (IS-
PTIS) Agadir (Près de l'Hô-
pital Hassan II d'Agadir) au
plus tard le 06/09/2024
avant 16h.
- Soit remis séance tenante
au président de la commis-
sion d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 et 7 du ré-
glement de la consultation.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30,
34 et 135 du Décret n° 2-22-
431 et au chapitre IV de l'ar-
rêté du Ministre délégué
auprès de la Ministre de
l'Economie et des Finances,
chargé du budget n° 1692-
23 du 4 hija 1444 (23 juin
2023) relatif à la dématéria-
lisation des procédures.

Le dépôt des plus doit s'ef-
fectuer obligatoirement par
voie électronique sur le por-
tail marocain des marchés
publics www.marchespublics.gov.ma.

Les documents techniques
exigés par le dossier d'appel
d'offres peuvent être :

- Soit déposés au service de
la commande publique de
la Direction Générale du
Centre Hospitalo-Universi-
taire Sous Massa sis à l'Ins-
titut Supérieur des
Professions Infirmières et
Techniques de Santé (IS-
PTIS) Agadir (Près de l'Hô-
pital Hassan II d'Agadir) au
plus tard le 10/09/2024
avant 16h.
- Soit remis séance tenante
au président de la commis-
sion d'ouverture des plis.

Le dossier d'appel d'offres
est mis à la disposition des
concourants sur le portail
des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à :
- Minimum TTC : 1 500
000,00 DHS (un million cinq
cent mille Dirhams),
- Maximum TTC : 3 000
000,00 DHS (Trois Millions
Dirhams).

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
- 45 000,00 DHS (Quarante-
cinq mille DHS).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30,
34 et 135 du Décret n° 2-22-
431 et au chapitre IV de
l'arrêté du Ministre délégué
auprès de la Ministre de
l'Economie et des Fi-
nances, chargé du budget
n° 1692-23 du 4 hija 1444
(23 juin 2023) relatif à la
dématérialisation des pro-
cédés.

Le dépôt des plus doit s'ef-
fectuer obligatoirement par
voie électronique sur le Por-
tail des Marchés publics
www.marchespublics.gov.ma.

Une visite des lieux sera
organisée le 02/09/2024 à
10H00.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 05 et 07 du ré-
glement de la consultation.
N° 5656/PA

Le dossier d'appel d'offres
est mis à la disposition des
concourants sur le portail
des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à :
- Minimum TTC : 1 500
000,00 DHS (un million cinq
cent mille Dirhams),
- Maximum TTC : 3 000
000,00 DHS (Trois Millions
Dirhams).

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
- 45 000,00 DHS (Quarante-
cinq mille DHS).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30,
34 et 135 du Décret n° 2-22-
431 et au chapitre IV de
l'arrêté du Ministre délégué
auprès de la Ministre de
l'Economie et des Fi-
nances, chargé du budget
n° 1692-23 du 4 hija 1444
(23 juin 2023) relatif à la
dématérialisation des pro-
cédés.

Le dépôt des plus doit s'ef-
fectuer obligatoirement par
voie électronique sur le Por-
tail des Marchés publics
www.marchespublics.gov.ma.

Une visite des lieux sera
organisée le 02/09/2024 à
10H00.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 05 et 07 du ré-
glement de la consultation.
N° 5655/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de
la Protection sociale
Centre Hospitalo-
Universitaire Sous
Massa sis à l'Institut
Supérieur des Professions
Infirmières et Techniques
de Santé (ISPTIS) Agadir (Près
de l'Hôpital Hassan II
d'Agadir), à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert international sur
offres de prix concernant :

**ACQUISITION DE MOBILIER
TECHNIQUE ET OUTILLAGE
POUR LES ATELIERS DU
CHU SOUSS MASSA
(2 lots)**

Le dossier d'appel d'offres
est mis à la disposition des
concourants sur le portail
des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à :
- Minimum TTC : 1 500
000,00 DHS (un million cinq
cent mille Dirhams),
- Maximum TTC : 3 000
000,00 DHS (Trois Millions
Dirhams).

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
- 45 000,00 DHS (Quarante-
cinq mille DHS).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30,
34 et 135 du Décret n° 2-22-
431 et au chapitre IV de
l'arrêté du Ministre délégué
auprès de la Ministre de
l'Economie et des Fi-
nances, chargé du budget
n° 1692-23 du 4 hija 1444
(23 juin 2023) relatif à la
dématérialisation des pro-
cédés.

Le dépôt des plus doit s'ef-
fectuer obligatoirement par
voie électronique sur le Por-
tail des Marchés publics
www.marchespublics.gov.ma.

Une visite des lieux sera
organisée le 02/09/2024 à
10H00.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 05 et 07 du ré-
glement de la consultation.
N° 5656/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
et de la Protection Sociale



CHU SOUSS MASSA
المركز الطبي الجامعي سوس ماسة
CHU SOUSS MASSA

المملكة المغربية
وزارة الصحة
والصحة الاجتماعية

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
N° : 12/2024/CHUSM**

Le 09/09/2024 à 09h30 il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Sous Massa sis à l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPTIS) Agadir (Près de l'Hôpital Hassan II d'Agadir), à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix concernant :

Acquisition de mobilier technique et outillage pour les ateliers du CHU Sous Massa (2 lots)

Lot N°	DESIGNATIONS
1	Acquisition d'outillage pour les ateliers du CHU Sous Massa
2	Acquisition de mobilier technique pour les ateliers du CHU Sous Massa

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation totale des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot N°	Montant de l'estimation En chiffre en DH TTC	Montant de l'estimation en lettre en DH TTC
1	886 779,60	Huit cent quatre-vingt-six mille sept cent soixante-dix-neuf dirhams et soixante centimes
2	508 113,60	Cinq cent huit mille cent treize dirhams et soixante centimes

- Le cautionnement provisoire est fixé pour les lots désignés ci-après, à la somme de :

Lot N°	Montant du Cautionnement provisoire en DH	Montant du Cautionnement provisoire en lettre en DH
1	13 000,00	Treize mille Dirhams
2	7 600,00	Sept mille six cents Dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le Portail des Marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres peuvent être :

- Soit déposés au service de la commande publique de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Sous Massa sis à l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPTIS) Agadir (Près de l'Hôpital Hassan II d'Agadir) au plus tard le 06/09/2024 avant 16h.
- Soit remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 et 7 du règlement de la consultation.

N° 5657/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de
la Protection sociale
Centre Hospitalo-Universitaire
Sous Massa
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL SUR
OFFRES DE PRIX
N°18/2024/CHUSM

Le 09/09/2024 à 14H00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Sous Massa sis à l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPITS) Agadir (Près de l'Hôpital Hassan II d'Agadir), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix concernant :

La gestion et le traitement sur place des déchets médicaux et pharmaceutiques provenant des activités hospitalières relevant du Centre Hospitalo-Universitaire Sous Massa (lot unique)
Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à :

- Minimum TTC : 972 000,00 DHS TTC (Neuf cent soixante-douze mille Dirhams TTC).

- Maximum TTC : 1 944 000,00 DHS TTC (Un million neuf cent quarante-quatre mille Dirhams TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : - 29 160,00 DHS (Vingt-neuf mille cent soixante Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le Portail des Marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Une visite des lieux sera organisée le 02/09/2024 à 11H00 au Centre Hospitalo-Universitaire Sous Massa. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et 07 du règlement de la consultation.
N° 5658/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Centre Hospitalo-Universitaire Sous Massa
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° 21/2024/CHUSM
Le 12/09/2024 à 09h30, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Sous Massa sis à l'Institut Supé-

rieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPITS) Agadir (Près de l'Hôpital Hassan II d'Agadir), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant :

ACHAT DE LA LITERIE POUR LES BESOINS DE L'INTERNAT RELEVANT DU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE SOUSS MASSA.
(Lot Unique)

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation totale des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- 456 000,00 DHS TTC (quatre cent cinquante-six mille Dirhams Toute Taxe Comprise).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : - 6 000,00 DHS (six mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres peuvent être :

- Soit déposés au service de la commande publique de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Sous Massa sis à l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPITS) Agadir (Près de l'Hôpital Hassan II d'Agadir) au plus tard le 11/09/2024 avant 16H.
- Soit remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et 07 du règlement de la consultation.
N° 5659/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Centre Hospitalo-Universitaire Sous Massa
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° 22/2024/CHUSM

Le 11/09/2024 à 14H00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Sous Massa sis à l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPITS) Agadir (Près de l'Hôpital Hassan II d'Agadir), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant :

ACHAT DU MATERIEL DE CUISINE POUR LES BESOINS DU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE SOUSS MASSA
(Lot Unique)

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation totale des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- 840 150,00 DHS TTC (Huit Cents quarante Mille Cent Cinquante Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : - 12 600,00 DHS (douze mille six cents dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le Portail des Marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres peuvent être :

- Soit déposée au service de la commande publique de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Sous Massa sis à l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPITS) Agadir (Près de l'Hôpital Hassan II d'Agadir) au plus tard le 10/09/2024 avant 16H.
- Soit remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et 07 du règlement de la consultation.
N° 5660/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhama
Avis d'appel d'offre ouvert national n° 11/2024/BG
Le 20 Septembre 2024 à 10H30, il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhama (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert n° 11/2024/BG Pour :

CONTROLE TECHNIQUES, OPTIMISATION ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION TOUS CORPS D'ETAT DES LOGEMENTS DE FONCTION DU CHEF DAL, CHEF CABINET ET CAID LOTA DE LA PROVINCE DE RHAMNA

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante DHS TTC 00 cts (99 960,00 DHS).

Le cautionnement provisoire est de la somme de : Mille cinq cent DHS 00 cts

(1500 DHS).

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32 à 34 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°8 du règlement de consultation.
N° 5661/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhama
Avis d'appel d'offre ouvert simplifié n° 12/2024/BG

Le 20 Septembre 2024 à 10H00, il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhama (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert n° 12/2024/BG Pour :

ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION TOUS CORPS D'ETAT DES LOGEMENTS DE FONCTION CHEF DAL, CHEF CABINET ET CAID LOTA DE LA PROVINCE DE RHAMNA

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent cinquante mille DHS TTC 00 cts (150 000,00 DHS).

Le cautionnement provisoire est de la somme de : Trois mille DHS 00 cts (3000 DHS).

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32 à 34 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du règlement de consultation.
N° 5662/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhama
Avis de la consultation architecturale ouverte simplifiée n°16/2024/INDH

Le 10 Septembre 2024 à 10H00, il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhama (salle de réunion)

à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale ouverte simplifiée n° 16/2024/INDH Pour :

ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DAR TALIBA A LA CT OULED IMLOUL-PROVINCE RHAMNA

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des prestations à réaliser est de : Deux millions six cent quatre vingt mille dirhams (2 680 000,00 DHS).

Le dossier de la consultation architecturale ouverte simplifiée doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°11 du règlement de la consultation architecturale.

Des visites des lieux sont programmées le 29/08/2024 à 10H00.
N° 5663/PA

Royaume Du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
Direction Régionale de Casablanca Settat
Délégation Provinciale de Berrechid

Centre Hospitalier provincial de Berrechid
Avis d'appel d'offres ouvert à majoration n° : 04/2024

Le 11 septembre 2024 à 11 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de l'Hôpital Provincial de Berrechid, en face de l'Ecole Nationale des sciences appliquées, Berrechid à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert à majoration n°04/2024 , pour l'hygiène et le nettoyage des locaux des services et formations hospitalières relevant du Centre Hospitalier Provincial de Berrechid : Hôpital Ar-razi et Hôpital Provincial de Berrechid

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme TTC de : 1335633,60 DHS (Un million trois cent trente-cinq mille six cent trente-trois dirhams soixante centimes).

Le cautionnement provisoire est fixé à : 20 000,00 dhs (Vingt mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.
N° 5664/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SECRETARIAT GENERAL DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N°01/2024/FA

Le 03/09/2024 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix concernant :

Achat de matériaux de construction destinés à l'entretien et réparation de la caserne 41mm des forces auxiliaires à Khénifra- Province de Khénifra.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le Maître d'ouvrage : M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4 000,00 (Quatre mille) dirhams.

Le cautionnement provisoire doit être déposé sous format électronique conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 228 990,00 (deux cent vingt-huit mille neuf cent quatre-vingt-dix) dirhams TTC.

Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.

Les concurrents doivent :

- Transmettre leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 20 000,00 dhs (Vingt mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

N° 5665/PA

INNOV MULTISERVICES VEHICULES EMV CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 19.07.2024, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : INNOV MULTISERVICES VEHICULES
Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE.
Objet :
• AUTOMOBILES (MARCHAND D'ACCESSOIRES OU DE PIECES DETACHEES POUR VOITURES),
Siège Social : N° 276 BD TACHEFINE 3 EME ETAGE, CASABLANCA.

DURÉE : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre de commerce.

Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs), divisé en MILLE (1 000) parts de CENT DIRHAMS (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 1 000, toutes libérées et attribuées à :
• Mme. YOUSSEFI RAJAA ... 1 000 parts sociales.

GERANCE :
- Madame YOUSSEFI RAJAA, gérant unique.
La société est engagée par la signature de la gérante unique Mme YOUSSEFI RAJAA.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 01.08.2024 sous le N° 00928848. RC N° 636301.

N° 5666/PA

RYLSTATE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 19.07.2024, il a été établi les statuts d'une société SARLAU dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : RYLSTATE
Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE.
Objet :
• GERANT D'IMMUEBLES.

Siège Social : N° 276 BD TACHEFINE 3 EME ETAGE, CASABLANCA.
DURÉE : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre de commerce.

Capital Social : CENT

MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs), divisé en MILLE (1 000) parts de CENT DIRHAMS (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 1 000, toutes libérées et attribuées à :
• Mme. YOUSSEFI RAJAA : 1 000 parts sociales.

GERANCE : Mme YOUSSEFI RAJAA, gérant unique de la Société.
La société est engagée par la signature de la gérante unique Mme YOUSSEFI RAJAA.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 08.08.2024 sous le N° 00928895. RC N° 637295.

N° 5667/PA

VALDIN COMPANY - SARLAU - N° 276 BD TACHEFINE 3 EME ETAGE - CASABLANCA - CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 19.07.2024, il a été établi les statuts d'une société SARLAU dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : INNOV MULTISERVICES VEHICULES
Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE.
Objet :
• GERANT D'IMMUEBLES.

Siège Social : N° 276 BD TACHEFINE 3 EME ETAGE, CASABLANCA.
DURÉE : 99 ans.

Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs), divisé en MILLE (1 000) parts de CENT DIRHAMS (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 1 000, toutes libérées et attribuées à :
• Mme. YOUSSEFI RAJAA ... 1 000 parts sociales.

GERANCE :
- Mme YOUSSEFI RAJAA, gérante unique.
La société est engagée par la signature de la gérante unique Madame YOUSSEFI RAJAA.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca le 05/08/2024 sous le N° 00929289. La Société est immatriculée au RC de Casablanca sous N° 636683.

N° 5668/PA

SWEETY GUM - SARLAU
Au capital de : 2 000 000,00 DHS
Siège Social : BLOC 55 MANSOUR II BOULEVARD SOHAIB ERROUMI N°7 1er ETAGE SIDI BERNOUSSI Casablanca
R.C Casablanca n° 422221 IF n° 33619231

Aux termes de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23/02/2024, la société SWEETY GUM a décidé :
• Transfert de siège social de la société susvisée de l'adresse - BLOC 55 MANSOUR II BOULEVARD SOHAIB ERROUMI N°7 1er ETAGE SIDI BERNOUSSI Casablanca - à la nouvelle adresse - 2A Bd SFAIX Zi Sidi Bemoussi, CASABLANCA - • Modification de l'article 4 des statuts. • Pouvoirs à conférer pour formalités légales. Il. Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce CASABLANCA, le 13 août 2024 sous le N°31274.

N° 5669/PA

OH COMANY SARLAU AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 86 BIS RUE IBN MOUNIR MAARIF CASABLANCA
MAROC IF : 45912217 RC : 470989

Aux termes de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15/08/2024, la société OH COMPANY a décidé :
• Dissolution anticipée de la société. Démission du gérant unique. Nomination d'un liquidateur de la société et fixation de ses pouvoirs. Fixation du siège de liquidation II. Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce CASABLANCA, le 15 août 2024 sous le N° 31309

N° 5670/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL REGION DE L'ORIENTAL DIRECTION GENERALE DES SERVICES DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET

D'EQUIPEMENTS SERVICE DES C OMMANDES ET DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIEE
N° : 14/2024/BRO

Le 05/09/2024 à partir de 10 heures, il sera procédé, au siège du Conseil de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°14/2024/BRO : ACQUISITION DE FOURNITURE BUREAU AU PROFIT DE LA REGION DE L'ORIENTAL.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma
La caution provisoire : 2000, 00 (deux mille dirham).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 120820,80 TTC (cent vingt mille huit cent vingt dix-huit et quatre-vingt centimes)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 30, 32, 34 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
• Déposer par voie électronique leurs dossiers, via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de Consultation.

N° 5671/PA

Royaume du Maroc Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication Département de la Culture Direction Régionale Dakhla Oued eddahab
Avis d'appel d'offres ouvert à majoration N° 03/DCE/2024.

Le 13/09/2024 à 11h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Directeur Régional de la Culture Dakhla Oued eddahab, sis Av Mohamed Fadel Semlali - à Dakhla à l'ouverture des

plis relatifs à l'appel d'offres ouvert à majoration N° 03 /DCD/2024 relatif à : L'ACCUEIL, LA SECURITE, LA SURVEILLANCE ET GARDIENNAGE DES LOCAUX ADMINISTRATIFS RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE DE LA CULTURE DAKHLA-OUED EDDAHAB. (Lot unique)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Million Trois Cent Soixante Dix Mille Trois Cent Soixante Douze Dirhams Et Vingt Six Centimes (1 370 372,26 Dhs) toutes taxes comprises

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Vingt Sept Mille Dirhams (27 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Conformément aux dispositions de l'article 34 et 135 du décret n° 2.22.431

précité, et de l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finance, chargé du budget n° 1692-23 du 04 hija 1444(23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés publicistes des garanties pécuniaires.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.

N° 5672/PA

Royaume du Maroc Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication Département de la Culture Direction Régionale

Dakhla Oued eddahab Avis d'appel d'offres ouvert à majoration N° 04/DCE/2024.

Le 09/09/2024 à 11h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Directeur Régional de la Culture Dakhla Oued eddahab, sis Av Mohamed Fadel Semlali - à Dakhla à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert à majoration N° 04/DCE/2024 Relatif à :

ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES BATIMENTS APPARTENANT A LA DIRECTION REGIONALE DE LA CULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB. (Lot unique)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Trois Cent Quatre-Vingt-Neuf Mille Trois Cent Soixante-Neuf Dirhams (389 376,00 Dhs)

Toutes taxes comprises . Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7000 DHS (sept mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Conformément aux dispositions de l'article 34 et 135 du décret n° 2.22.431

précité, et de l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finance, chargé du budget n° 1692-23 du 04 hija 1444(23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés publicistes des garanties pécuniaires.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de la consultation.

N° 5673/PA

Horaires des trains

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

Sens Casa voyageurs > Tanger																
N° de Train	1001*	1008	1009	1013	1017	1021	1025	1033	1037	1041	1045	1049	1053	1057**	1061	
Casa Voyageurs	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Rabat	Arrivée	06:45	07:45	08:45	09:45	10:45	11:45	12:45	14:45	15:45	16:45	17:45	18:45	19:45	20:45	21:45
Agadir	Départ	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50	21:50
Kénitra	Arrivée	07:17	08:17	09:17	10:17	11:17	12:17	13:17	15:17	16:17	17:17	18:17	19:17	20:17	21:17	22:17
Kenitra	Départ	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20	22:20
Tanger Ville	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10	22:10	23:10
Sens Tanger > Casa voyageurs																
N° de Train	2001*	2008	2009	2013	2017	2021	2025	2033	2037	2041	2045	2049	2053	2057**	2061	
Casa Voyageurs	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Rabat	Arrivée	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50	21:50
Agadir	Départ	06:53	07:53	08:53	09:53	10:53	11:53	12:53	14:53	15:53	16:53	17:53	18:53	19:53	20:53	21:53
Kénitra	Arrivée	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20	22:20
Kenitra	Départ	07:25	08:25	09:25	10:25	11:25	12:25	13:25	15:25	16:25	17:25	18:25	19:25	20:25	21:25	22:25
Casa Voyageurs	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10	22:10	23:10

* trains ne circulent pas les Samedis, Dimanches et jours fériés
** trains circulant uniquement les Vendredis, Dimanches et jours fériés

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Kämlich

Sport

Coupes africaines interclubs

Entrée en scène du Raja, de l'AS FAR et de l'UTS



C'est parti pour la compétition africaine interclubs au titre de la saison sportive 2024-2025. Au premier tour préliminaire de la Ligue des champions, deux clubs marocains, le Raja et l'AS-FAR, se trouvent déjà engagés et auront à disputer leurs matches aller ce dimanche à 16 heures en dehors de leurs bases.

Les Verts seront à Niamey pour jouer l'Association Sportive de la Garde Nationale du Niger, tandis que les Militaires seront attendus à Gateway Stadium à Ijebu-Ode par les Nigériens de Remo Stars.

Sur le papier, ces matches ne doivent consti-

tuer qu'un tour de chauffe pour le champion et le vice-champion du Maroc, tenus de bien négocier ce cap en vue d'envisager la seconde manche dans de bonnes dispositions.

A rappeler que le Raja et l'ASFAR ont procédé tous deux au changement de leurs entraîneurs. Les Verts sont coachés par le Bosniaque Rusmir Cviko qui a suppléé l'Allemand Joseph Zinbauer, tandis que les Militaires ont opté pour le Polonais Czeslaw Michniewicz qui a remplacé le Tunisien Mohamed Nabi.

Pour le compte de ce même tour inaugural en Coupe de la Confédération, l'équipe de l'Union de Touarga fera son baptême continental. Elle accuei-

lera, samedi à partir de 21 heures au stade Prince Héritier Moulay El Hassan à Rabat, la formation ivoirienne de Racing Abidjan.

Pour les Tourounguis qui découvrent, comme précité, la compétition africaine, la tâche ne sera pas une mince affaire mais cela reste jouable devant un adversaire qui a terminé troisième de son championnat local.

Il y a lieu de signaler que le deuxième représentant du football marocain en cette Coupe de la Confédération, la Renaissance de Berkane, double lauréat de l'épreuve, a été exempté de ce premier tour préliminaire.

T.R

Ilias Akhomach intègre l'équipe première de Villarreal

L'international marocain Ilias Akhomach, recruté l'année dernière par le club espagnol Villarreal, en provenance du FC Barcelone, fait désormais partie de l'équipe première du "sous-marin jaune".

Villarreal a publié, jeudi, sur son site officiel, la liste des joueurs de son équipe première pour la saison 2024-2025, dans laquelle est inscrit Akhomach comme attaquant, "après avoir joué un rôle de premier plan la saison précédente".

"Ilias Akhomach est un footballeur talentueux qui, malgré son jeune âge, se distingue par son talent dans la zone des trois-quarts, ce qui explique sa forte projection sur la scène footballistique nationale et internationale", écrit le club espagnol sur la fiche de présentation du Lion de l'Atlas.

L'international marocain vient d'intégrer les entraînements de son équipe, après avoir remporté la médaille de bronze aux Jeux olympiques de Paris avec la sélection nationale.

Né le 16 avril 2004 dans la ville catalane d'Els Hostalets de Pierola, Ilias Akhomach a disputé 31 rencontres en équipe première la saison dernière.



Clôture du tournoi de futsal et de basketball féminin réunissant les enfants maqdessis et marocains

Le tournoi "Yacoub Al-Mansour Al-mohade" de basketball féminin et de futsal réunissant des enfants marocains et palestiniens s'est clôturé, mercredi à la salle couverte "Ziaten" à Tanger, après trois jours de compétition.

Ce tournoi, qui s'inscrit dans le cadre des activités de la 15e édition du camp d'été organisé pour les enfants maqdessis, sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, a permis aux enfants palestiniens et marocains de renforcer leurs liens, et d'apprendre les valeurs de discipline, d'effort, de générosité et de fair-play.

Organisé par l'Académie régionale de l'éducation et de la formation de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima (AREF-TTA) et la Direction régionale de la jeunesse, ce tournoi ambitionne de renforcer les liens d'amitié entre les enfants du

Maroc et de la Palestine, tout en mettant en avant l'importance du sport et sa contribution au développement de la personnalité de l'enfant.

Lors de ce tournoi, deux équipes de basketball féminin, l'une d'Al Qods et l'autre du Maroc, se sont affrontées avec la victoire de l'équipe palestinienne, tandis que du côté du futsal, 6 équipes (3 du Maroc et 3 d'Al Qods) ont concouru, la victoire ayant été remportée par une équipe palestinienne aux tirs au but.

Une cérémonie de clôture a été organisée à la fin du tournoi, en présence de l'ambassadeur de Palestine au Maroc, Jamal Choubki, du directeur par intérim de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, Mohamed Salim Echarkaoui, de représentants de la wilaya de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, de l'AREF-TTA, du ministère de la Culture, de la Jeunesse et de la Com-

munication, aux côtés de personnalités issues du monde associatif. Cette cérémonie a été marquée par la remise des prix aux gagnants, suivie de spectacles présentés par des enfants marocains et palestiniens.

Dans une déclaration à la presse, M. Choubki a relevé que le camp d'été des enfants maqdessis, ainsi que les activités proposées, témoignent de la grande affection que porte le Royaume à ses frères palestiniens, ainsi que de son engagement pour leur rendre hommage et les accueillir chaleureusement, exprimant dans ce sens sa gratitude à SM le Roi Mohammed VI pour l'aide constante apportée au peuple palestinien.

De son côté, M. Echarkaoui a souligné que les diverses activités éducatives, sportives et culturelles tenues dans le cadre de cette 15ème édition du camp d'été pour les enfants maqdessis visent à leur appor-

ter joie et bonheur, ainsi qu'à leur offrir un sentiment de sécurité et d'espoir, tout en renforçant les liens fraternels entre les enfants marocains et palestiniens.

Les activités du camp, qui se poursuivent jusqu'au 25 août, comprennent également des excursions éducatives à Casablanca, Rabat, Tanger, Tétouan et Chefchaouen, ainsi que des compétitions, des loisirs, et des rencontres avec des enfants marocains dans leurs camps d'été situés à la forêt diplomatique de Tanger.

Le programme des écoles d'été de cette année, qui réunit près de 4000 enfants maqdessis, se concentre sur les jeux et les loisirs, avec des sessions de soutien psychologique, de sensibilisation et d'éducation aux dangers à travers des exercices de simulation de premiers secours et des opérations de sauvetage, encadrés par des formateurs professionnels.

Manchester City encore chassé *United de nouveau sous pression*



La Premier League restera-t-elle la chasse gardée de Manchester City? Avant la reprise, vendredi, Arsenal apparaît comme l'adversaire le plus menaçant pour le quadruple champion en titre, devant le Liverpool d'Arne Slot, successeur de Jürgen Klopp à la pré-saison encourageante. Langués la saison dernière, Chelsea et Manchester United ont d'autres ambitions que le titre: créer une équipe cohérente malgré un effectif pléthorique pour les "Blues" d'Enzo Maresca, éviter les turbulences sur et en dehors du terrain pour les "Red Devils" d'Erik ten Hag.

Ces derniers devaient donner d'ailleurs le coup

d'envoi de l'exercice 2024-2025, vendredi contre Fulham à Old Trafford.

La victoire surprise en finale de Coupe d'Angleterre, face au voisin Manchester City, a offert une bouffée d'oxygène, un ticket pour l'Europe (via la Ligue Europa) et une prolongation de contrat à ten Hag, pourtant sur la sellette avant ce "happy end".

La pression reste maximale pour l'entraîneur néerlandais après un mercato très actif, marqué par les arrivées de l'attaquant Joshua Zirkzee (Bologne), des défenseurs Matthijs De Ligt et Noussair Mazraoui (Bayern Munich) et du jeune Français Leny Yoro (Lille), toutefois indisponible pour les trois premiers

mois après une blessure à un pied durant la préparation.

Le voisin Manchester City s'est fait plus discret sur le marché des transferts, avec l'ailier brésilien Savinho pour seule arrivée notable.

Les "Citizens", sacrés en Premier League durant six des sept dernières saisons, abordent la nouvelle année sans Julian Alvarez, parti à l'Atlético Madrid, et avec quelques nuages au-dessus d'eux.

Le club aux fonds émiratis devrait prochainement devoir répondre à l'enquête portant sur 115 possibles infractions aux règles financières, avec un verdict attendu en 2025, à une période qui coïncide avec la fin

de contrat de son entraîneur à succès, Pep Guardiola.

A plus court terme, la plus grande menace pour City et le manager espagnol s'appelle Arsenal, leur dauphin des deux dernières saisons. "Ils sont en feu. Chaque année, on dirait qu'ils sont de plus en plus difficiles (à battre)", a-t-il reconnu.

Les "Gunners" disposent d'un effectif jeune mais déjà peuplé de valeurs sûres, à l'instar de William Saliba, Bukayo Saka et Gabriel Martinelli, et dont la défense (la meilleure de Premier League la saison dernière) s'est renforcée avec l'Italien Riccardo Calafiori, venu de Bologne.

L'entraîneur Mikel Arteta mise sur la stabilité et la persévérance dans la quête d'un titre que le club de Londres attend depuis 2004, celui des "Invincibles" d'Arsène Wenger.

Liverpool, troisième l'an passé, cherchera aussi à s'inviter dans la course finale, une mission qui commence samedi à Ipswich, un des trois clubs promus avec Southampton et Leicester.

Arne Slot a besoin d'une victoire pour repousser le fantôme de Jürgen Klopp, l'emblématique entraîneur de la dernière décennie (2015-2024), dont le départ soudain a créé une véritable onde de choc.

Les succès contre Arsenal, Manchester United et Séville, durant l'intersaison, ont constitué un premier pas dans la bonne direction pour les "Reds", qui n'ont attiré aucune recrue pour l'heure.

Chelsea, à l'inverse, s'est montré beaucoup plus actif, comme à son habitude, en signant notamment le gardien danois Filip Jørgensen (ex-Villarreal) et l'ailier portugais Pedro Neto (ex-Wolverhampton).

Enzo Maresca, comme Maurizio Pochettino avant lui, se retrouve aux commandes d'un effectif pléthorique, avec plus de cinquante joueurs sous contrat. L'Italien devra vite trouver une équipe-type, gérer les états d'âmes des bannis et créer une identité de jeu identifiable et séduisante pour le public de Stamford Bridge.

Le baptême du feu s'annonce bouillant puisque le premier visiteur, dimanche à Londres, n'est autre que le Manchester City de Guardiola, dont il a été l'adjoint avant de briller sur le banc de Leicester en Championship l'année dernière.

De Calafiori à Todibo, les nouveaux visages ou recrues vedettes

L'Italien Riccardo Calafiori, le Brésilien Savinho et le Français Jean-Clair Todibo s'apprentent à plonger dans le grand bain de la Premier League, un terrain de jeu que connaît par cœur Dominic Solanke, ex-butteur de Bournemouth passé cet été à Tottenham, un plus gros poisson.

Les vice-champions d'Angleterre, très calmes sur le front des transferts, ont mis le paquet pour attirer l'international italien de 22 ans, courtisé par la Juventus Turin notamment après une saison 2023/24 très remarquée à Bologne.

Les 49 millions d'euros versés au club italien, d'après la presse, permettent d'étoffer une défense londonienne pourtant déjà bien pourvue, la meilleure de la saison dernière avec 29 buts encaissés et 18 "clean sheets" (matchs sans but pris) en 38 rencontres.

Le défenseur central, rare satisfaction de la Nazionale durant l'Euro-2024, représente une menace pour l'arrière brésilien Gabriel, partenaire habituel de William Saliba. A moins que Mikel Arteta ne l'utilise sur un côté, un poste où il a moins de repères.

Les quadruples tenants du titre n'ont pas affolé le marché non plus cet été, avec une seule recrue enregistrée à l'aube de la nouvelle saison: Savinho, ailier droit brésilien de 20 ans.

Manchester City a versé 40 millions d'euros, selon les médias spécialisés, à Troyes (3e div. française), un de ses clubs satellites, pour signer le natif de Belo Horizonte.

Savinho n'a jamais porté le maillot de l'ESTAC,

qui l'a d'abord prêté au PSV Eindhoven, puis à Gérone, autre club affilié au City Football Group (CFG), surprenant troisième du dernier championnat d'Espagne.

A Manchester, la concurrence sera rude pour celui qui portera le N26 en hommage à l'Algérien Riyad Mahrez, son idole passé par l'Eintracht Stadium. "Mahrez c'est Mahrez, Savinho c'est Savinho. A moi maintenant d'écrire ma propre histoire ici".

A 24 ans, le Guyanais met les pieds dans un cinquième championnat après l'Espagne (Barcelone), l'Allemagne (Schalke), le Portugal (Benfica) et la France.

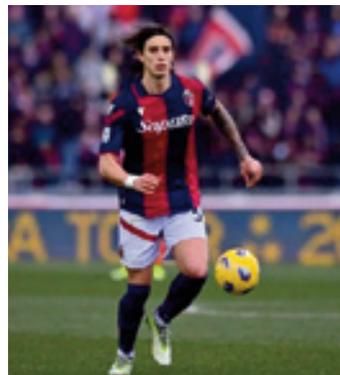
Le joueur formé à Toulouse, un des piliers de l'OGC Nice la saison dernière, a rejoint les "Hammers" de Julen Lopetegui en prêt avec achat obligatoire, dont le montant atteint 40 millions d'euros selon une source proche du dossier.

S'il s'impose à Londres, il constituera une défense bleu-blanc-rouge avec le gardien Alphonse Areola et le capitaine Kurt Zouma.

Les "Spurs" n'ont pas remplacé leur avant-centre historique, Harry Kane, l'été dernier et ils s'en sont mordus les doigts. "Il nous donne des choses qui nous manquaient ces douze derniers mois", a reconnu Ange Postecoglou, cinquième de la dernière Premier League.

Le joueur de 26 ans, crédité de 19 buts avec Bournemouth, est "un grand professionnel et un bon gars, il s'est très bien intégré dans le vestiaire", a-t-il ajouté, jeudi devant les médias.

Solanke pourrait devenir la recrue la plus océ-



reuse de l'histoire de Tottenham qui, selon la presse, versera jusqu'à 75 millions d'euros aux "Cherries" si tous les bonus prévus sont activés.

L'attaquant anglais doit prouver qu'il peut enfin s'imposer dans un grand club, après des passages sans relief à Chelsea et Liverpool plus tôt.

Plusieurs recrues de l'été dernier ont été emportées par des blessures longues et/ou multiples à peine leurs contrats signés. La saison 2024-2025 leur offre un nouveau départ.

C'est le cas de l'international français Christopher Nkunku, apparu seulement onze fois en Premier League depuis son arrivée, escortée de grande



espérances, en provenance de Leipzig. Malgré ses débâtres physiques passés, il semble parti pour être titulaire dans l'équipe du nouvel entraîneur Enzo Maresca.

Les "Blues" espèrent aussi du mieux pour le milieu défensif Romeo Lavia, constamment blessé et au temps de jeu quasi-inexistant (30 minutes contre Crystal Palace fin décembre) l'an dernier.

Arsenal formule le même vœu concernant Jürrien Timber: le défenseur néerlandais de 23 ans, gravement blessé lors de la première journée de Premier League, n'était réapparu que pour la dernière, le 19 mai.

Quand la Sicile frappée par la sécheresse jette l'eau de pluie à la mer

Rosario Cognata, jeune producteur de citrons en Sicile, ne décolère pas: ses fruits dépérissent à cause de la sécheresse alors qu'à quelques kilomètres de ses terres des eaux de pluie sont rejetées à la mer.

Le barrage Trinità, construit en 1959 sur la commune de Castelvetrano dans l'ouest de l'île méditerranéenne, n'a pas été soumis à des tests de la part des autorités et n'a donc jamais reçu d'agrément officiel.

Aussi, dès que le réservoir se remplit grâce aux précipitations hivernales, les autorités ouvrent grand les vannes et l'or bleu se déverse dans un canal finissant dans la mer.

"D'accord, la sécheresse est due à l'absence de pluie, mais l'eau dont nous disposons, nous ne savons pas la gérer, et ce n'est pas de la responsabilité des agriculteurs", peste Rosario en contemplant les eaux basses du barrage au pied duquel rouillent de gros tubes en acier.

Des canalisations reliées au bassin alimentaient les réseaux d'irrigation des agriculteurs locaux qui, en contrepartie, ont dû condamner leurs puits. Mais l'infrastructure a été négligée. Les conduites sont désormais vétustes, l'eau n'arrive plus. Acculés, certains exploitants creusent des puits... illégalement.

Pour Rosario Cognata, ce cas illustre jusqu'à l'absurde l'impéritie des édiles locaux et du gouvernement central dans la gestion de l'eau, depuis des décennies. "Ça ne les a jamais intéressés", accuse-t-il, un discours abondamment relayé en cet été de sécheresse par la principale organisation agricole du pays, la Coldiretti, dont il est un adhérent.

La sécheresse, les Siciliens l'ont toujours connue l'été venu. Seulement le réchauffement climatique en accentue la fréquence et l'intensité.

Cette année "les précipitations ont diminué d'environ 350 mm par rapport à une pluviométrie annuelle moyenne de 750 mm", explique Leonardo Valerio Noto, professeur d'hydrologie. Dans son bureau de l'Université de Palerme, il analyse les images satellite des 46 réservoirs artificiels de l'île.

"Beaucoup de ces réservoirs se trouvent déjà dans une situation quasi critique, certains sont pratiquement vides tandis que d'autres, notamment ceux desservant les grandes villes, connaissent une diminution significative de la ressource". L'été 2025 pourrait être pire encore car la ressource ne se renouvellera pas à hauteur des prélèvements, prévient-il.

Certaines provinces, surtout dans le sud, manquent cruellement d'eau potable et les coupures sont récurrentes. Comme Rosario Cognata, le professeur Noto déplore le déficit d'investissements publics dans l'entretien du réseau de distribution. Alors que l'Italie est le premier pays de l'UE en termes de volumes absolus d'eau douce prélevés en surface ou en souterrain, "sur 100 litres injectés dans le réseau de distribution, 42 se perdent en route" à cause du mauvais état des canalisations.

L'Institut national de la statistique (Istat) a calculé que cette eau gaspillée satisfierait les besoins annuels de 43 millions de personnes, soit trois Italiens sur quatre.

La Sardaigne (52,8%) et la Sicile (51,6%) détiennent le record national de pertes hydriques.



Selon la fondation Fondo Ambiente, 60% du réseau national a plus de 30 ans, et 25% plus de 50 ans. Au rythme du renouvellement actuel des canalisations (à peine quatre mètres par kilomètre et par an), il faudrait 250 ans pour les remplacer.

Sollicitée par l'AFP, la Région Sicile affirme "répondre à l'urgence de la sécheresse avec la plus grande détermination, tant pour l'agriculture que pour la population".

Elle souligne avoir signé avec l'Etat début juillet un "Plan hydrique" de 1,6 milliard d'euros destiné, entre autres, à "réduire les pertes d'eau".

Encore faut-il que les collectivités traitent correctement les dossiers: faute d'avoir répondu dans les temps à un appel d'offres, la commune méridionale d'Agrigente a fait l'impasse sur près de 50 millions d'euros de financements. Des centaines d'habitants de la ville ont manifesté début août

pour dénoncer la gestion de l'eau par leurs élus.

Sur son domaine de Campobello di Mazara qu'il exploite avec son père, Rosario Cognata assiste, impuissant, au pourrissement de ses citrons que l'arbre "stressé" laisse tomber au sol. Ils sont jaunes à l'extérieur, brunis à l'intérieur, brûlés par le soleil, alors qu'à cette époque de l'année ils devraient être encore verts. Il estime ses pertes à entre 30 et 40%.

"Sans eau, il n'y a pas de vie. C'est très grave. Les familles risquent leur gagne-pain, les jeunes préfèrent partir et les campagnes se vident", soupire-t-il.

En dépit d'un taux de natalité parmi les plus hauts d'Italie dans un pays vieillissant, parfois surnommé "le Japon d'Europe", la Sicile (cinq millions d'habitants) est l'une des régions se dépeuplant le plus rapidement depuis dix ans.

Recettes

Gaspacho de fraises et croûtons de brioche perdue



Ingrédients

800 g de fraises
100 g de sucre en poudre
4 tranches de brioche
30 g de beurre
20 cl d'eau minérale VICHY Célestins
1/2 citron
2 cuillères à soupe de cassonade
1 cuillère à café de vanille liquide

Préparation

Disposez tous les ingrédients sur un plateau. Lavez, séchez et équeutez les fraises. Réservez-en quelques unes pour la décoration finale. Versez les fraises dans le bol d'un mixeur.

Ajoutez le sucre.

Ajoutez la vanille liquide et le jus de citron.

Ajoutez l'eau VICHY Célestins.

Mixez jusqu'à obtenir une texture lisse, puis réservez le gaspacho de fraises ainsi obtenu dans le réfrigérateur.

Coupez les tranches de brioche en petits cubes.

Faites fondre le beurre dans une poêle. Versez-y les dés de brioche et saupoudrez de sucre cassonade. Faites dorer rapidement en mélangeant de temps en temps. Réservez les croûtons de brioche.

Servez le gaspacho de fraises dans des verrines, décorez avec des morceaux de fraises et des croûtons de brioche.

"Casse du siècle" empêché en Argentine ?

220 m de tunnel découvert près d'une banque

Les autorités argentines ont peut-être évité un nouveau "casse du siècle" avec la découverte dernièrement à San Isidro, banlieue aisée au nord de Buenos Aires, d'un tunnel sophistiqué de quelque 220 mètres creusé en direction d'une banque.

Le tunnel, creusé à trois mètres sous terre, doté d'une dense charpente de bois, était équipé d'un système de ventilation et d'électricité, et terminait à quelques mètres de la banque Macro, selon la police.

La découverte fait suite à incident fortuit: mercredi, un automobiliste en stationnement a entendu un bruit provenant du châssis de sa voiture, avant de réaliser qu'il s'agissait d'une tige métallique émergeant d'entre les pavés de la rue.

Le parquet local a ordonné une fouille qui a permis de trouver le tunnel et de localiser son point de départ, un hangar désaffecté à 200 mètres de là, où ont été découverts une grande quantité de rem-

blais et d'engins d'excavation.

La police n'avait pas fait jeudi état d'interpellation.

Les enquêteurs estiment que la construction du tunnel a pris entre 6 et 9 mois et l'ont décrit comme "une oeuvre d'ingénierie", "meilleur que celui de Chapo Guzmán", en référence à celui que le baron de la drogue mexicain utilisa pour s'évader de prison en 2015.

L'incident rappelle aussi le "vol du siècle" argentin, en 2006 dans la même ville de San Isidro, lorsqu'un groupe de criminels avait dérobé près de 19 millions de dollars d'une banque, et s'était échappé par un tunnel --creusé pendant un an pour leur fuite-- tout en simulant une longue prise d'otages à l'intérieur.

Lors de ce casse, qui a fait l'objet de livres, de séries et de films le gang avait utilisé des armes factices, et laissé une note dans la salle des coffres: "Dans un quartier de riches, sans armes ni rancune, il n'y a que de l'argent et pas d'amour".